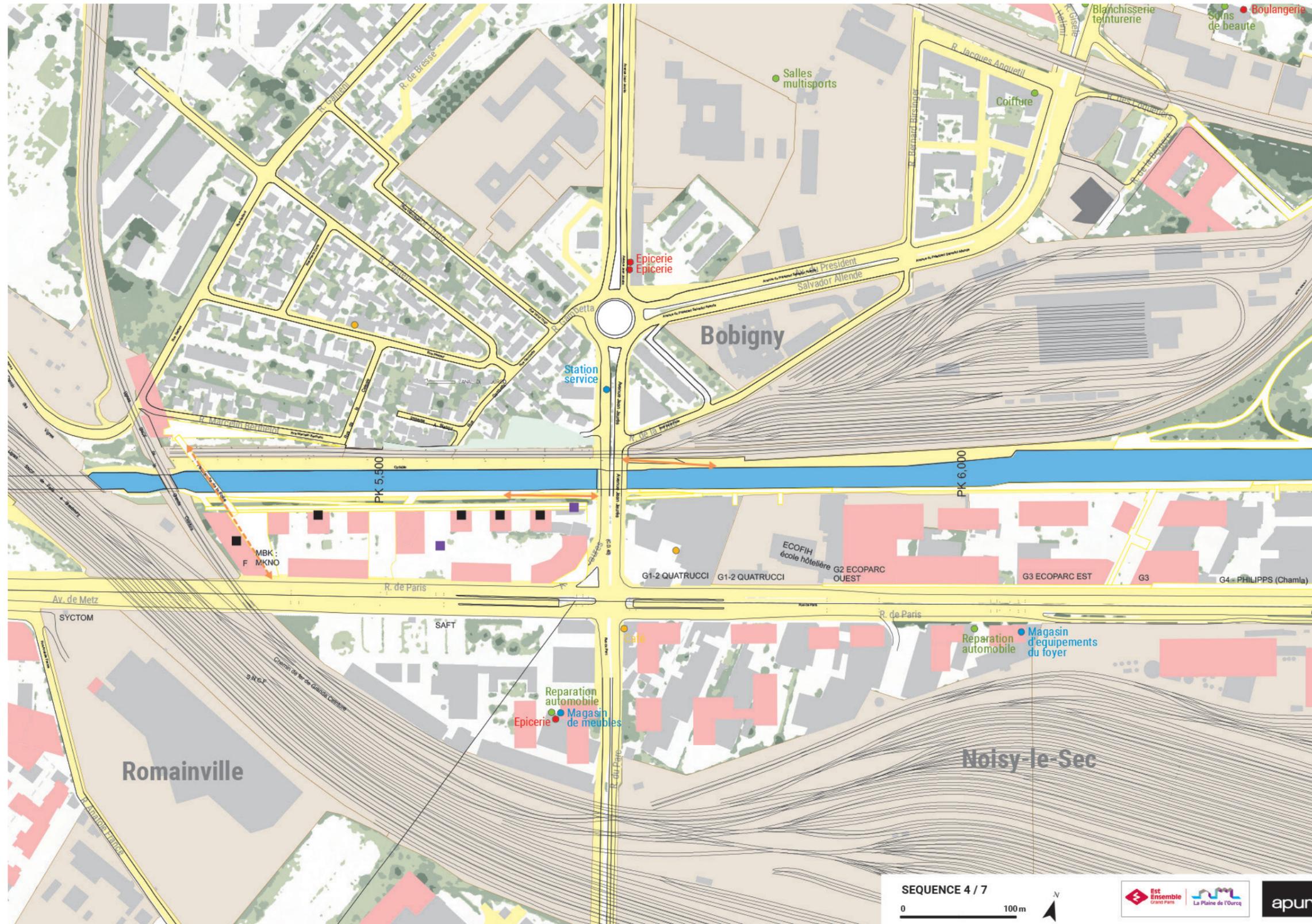
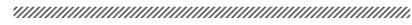


4. Séquence 4 : PK 5.1 à 6.4 La Folie



ÉTAT ACTUEL

Séquence 4: La Folie



Domaine du Canal

- Canal de l'Ourcq
- Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
- Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
- Connexion vers les berges du Canal, existante
- Connexion vers les berges du Canal, à venir

Espace bâti ou non bâti

- Bâtiment projeté (PC validé)
- Bâtiment existant récemment livré
- Bâtiment existant
- Espace vert public
- Parcelle d'équipement
- Parcelle

Rez-de-chaussée actif

Type de commerce existant

- Alimentaire
- Non alimentaire
- Service commercial
- Café, restaurant
- Hôtel

Type d'occupation en projet

- Commerce ou activités déjà fléchées
- Lieux événementiels (été du canal ...)

2 avril 2020
Sources : BPE (INSEE) - 2017, APUR - 2017
BD1000 de l'APUR de 2019 (commerces >1 000 m²)
ASE et ERO

PK 5.1 à 6.4

En rive nord entre les chemins de fer de la Grande ceinture et le Parc Départemental de la Bergère, une hausse de la fréquentation est à prévoir au regard des nouvelles connexions à venir.

- Principes de la ZAC Écocité :**
- Élargissement des berges.
 - Large végétalisation et plantation d'arbres.
 - Gestion alternative des eaux pluviales.
 - Usages publics dans les élargissements.

SEQUENCE 4 / 7

0 100m

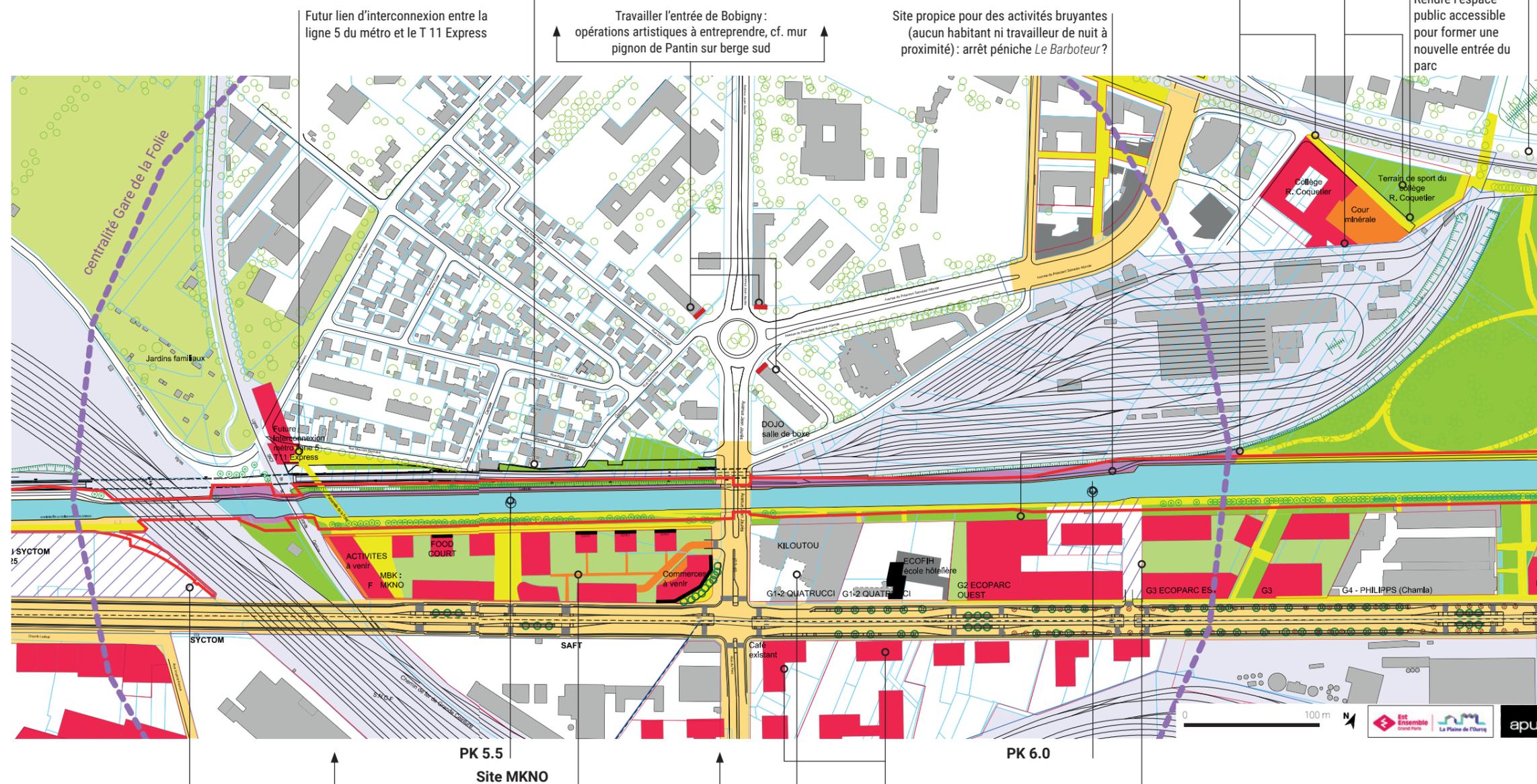
Est Ensemble Grand Paris | La Plaine de l'Ourcq | apur

RETOURS D'ATELIER

Séquence 4: La Folie



Le métro de la ligne 5 longe la berge nord du Canal
Entrée de La Prairie depuis la berge sud, nov. 2019



Niveau haut: Tempo' La Sauge, mai 2019
Niveau berge: hangar Kiloutou et école ECOFIH, mai 2019

ZAC Écocité, et partie ouest de la ZAC du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq (QDPO).
En rive nord du Canal de l'Ourcq, la requalification des berges du Canal ne présente pas d'urgence.
En rive sud, le chemin de halage sera élargi à l'occasion de divers lots de la ZAC Écocité. L'opération MKNO qui en fait partie, participera notamment à l'animation des rez-de-chaussée côté berge au nord et côté rue de Paris au sud.
Pincés entre des voies ferrées et l'ex-RN3, de nouveaux programmes verront le jour d'ici moins de 10 ans, dans la ZAC QDPO. Les usagers de ces derniers fréquenteront les berges du Canal.

Remarque du Laboratoire :
À terme la rive sud devra élargir l'espace dédié aux circulations douces, de préférence en la rendant plus perméable et plus active.

- RECOLLEMENT DES PROJETS À VENIR**
- Domaine du Canal**
- Canal de l'Ourcq
 - Port fluvial
 - Talus ou pilier d'autoroute
 - Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
 - Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
- Secteur/centralité à l'étude**
- Espace public en réflexion
 - Raymond Queneau, Gare de la Folie, Pont de Bondy
 - Gallieni - Canal
- Espace bâti**
- Bâtiment existant
 - Bâtiment récemment livré
 - Bâtiment en projet
 - Toiture végétalisée projetée
 - Toiture végétalisée existante
 - Rez-de-chaussée animé en projet
- Espace non bâti**
- Arbre existant
 - Arbre en projet
 - Espace public minéral créé
 - Espace public requalifié
 - Espace public végétalisé
 - Espace privé minéral
 - Espace privé végétalisé

14 mai 2020
Source : travail en atelier, début 2020

ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ

Séquence 4 et 5



État initial en 2008



État en novembre 2019

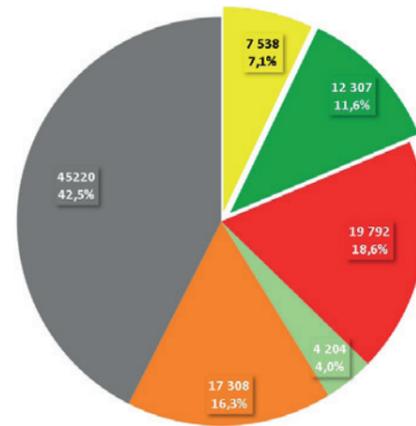
- Domaine du Canal**
- Canal de l'Ourcq
 - Port fluvial
 - Talus ou pilier d'autoroute
 - Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
 - Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
- Secteur à l'étude**
- Espace public en réflexion

- Espace bâti**
- Bâtiment existant
 - Bâtiment récemment livré
 - Bâtiment en projet
 - Toiture végétalisée projetée
 - Toiture végétalisée existante
 - Rez-de-chaussée animé en projet

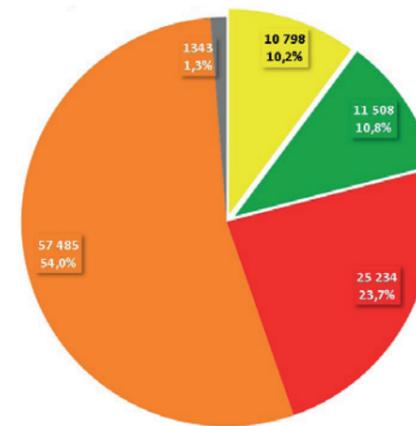
- Espace non bâti**
- Arbre existant
 - Arbre en projet
 - Espace public minéral créé
 - Espace public requalifié
 - Espace public végétalisé
 - Espace privé minéral
 - Espace privé végétalisé

14 mai 2020
Source : travail en atelier, début 2020

EMPRISES AU SOL EN 2008 (EN M²)



EMPRISES AU SOL FINALES APRÈS LIVRAISON (EN M²)



ÉVOLUTION AVANT (2008)/APRÈS (LIVRAISON)

Espace public minéral	+ 43,3%
Espace public végétal	- 6,5 %
Espace bâti projeté	+ 27,5%
Espace bâti récemment livré	+ 27,5%
Espace privé minéral	+ 232,1%
Espace ferroviaire (SNCF + RATP)	- 97,0 %

Attention : les chiffres ci-dessous relatent l'ensemble de la ZAC (partie ouest + partie est)

Périmètre de l'opération	106368 m ² (partie ouest)
État d'avancement	En cours

État	Initial	Réalisé	Engagé
Emprise au sol de l'opération (m ²)	412631 (total de la ZAC)		
Logements (dont sociaux) (m ²)	90 000 (28 000)		
Bureaux (m ²)	31 000		
Équipements (m ²)	2 600		
Activités (m ²)	75 000		
Commerces (m ²)	17 426		
Hôtels (m ²)	3 200		
Espaces verts publics (m ²)	-		
Surface totale (m ²)	178 000		
Nombre total de logements	1 380		
Nombre total de logements sociaux	-		
Maîtrise d'ouvrage	Sequano		
Architecte concepteur (MOE)	Myriam Szwarc/In Situ/Verdi		
Année prévue ou réelle d'achèvement	2029		
Date de mise à jour des données	26/02/2019		
Source des documents	Communauté d'agglomération		

En 2008, 18,7 % des 10,6 ha d'emprise de la ZAC du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq, à Noisy-le-Sec sont des espaces publics accessibles au public.

À terme cette proportion atteindra 21 %, soit +2,3 %.

Cette partie ouest de la ZAC QDPO se trouve en bordure de l'ex-RN 3 qui fera l'objet d'une vaste requalification d'espace

public à l'occasion de la création du TZen3. Le détail des projets à venir n'est pas suffisant pour déterminer un taux de renaturation des sols et/ou des toitures, suffisamment fiable à ce stade. Ainsi les chiffres présentés ci-dessus sont pour le moment incomplets.

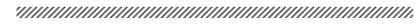
Ces projets seront à mettre au regard avec la future étude urbaine de la Folie.



Nouvelle construction entre les voies ferrées et l'ex-RN3

PHOTOS

Séquence 4: La Folie



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019

PK 5,250 : chemin de halage de la berge nord étroite et partagée entre piétons et cyclistes



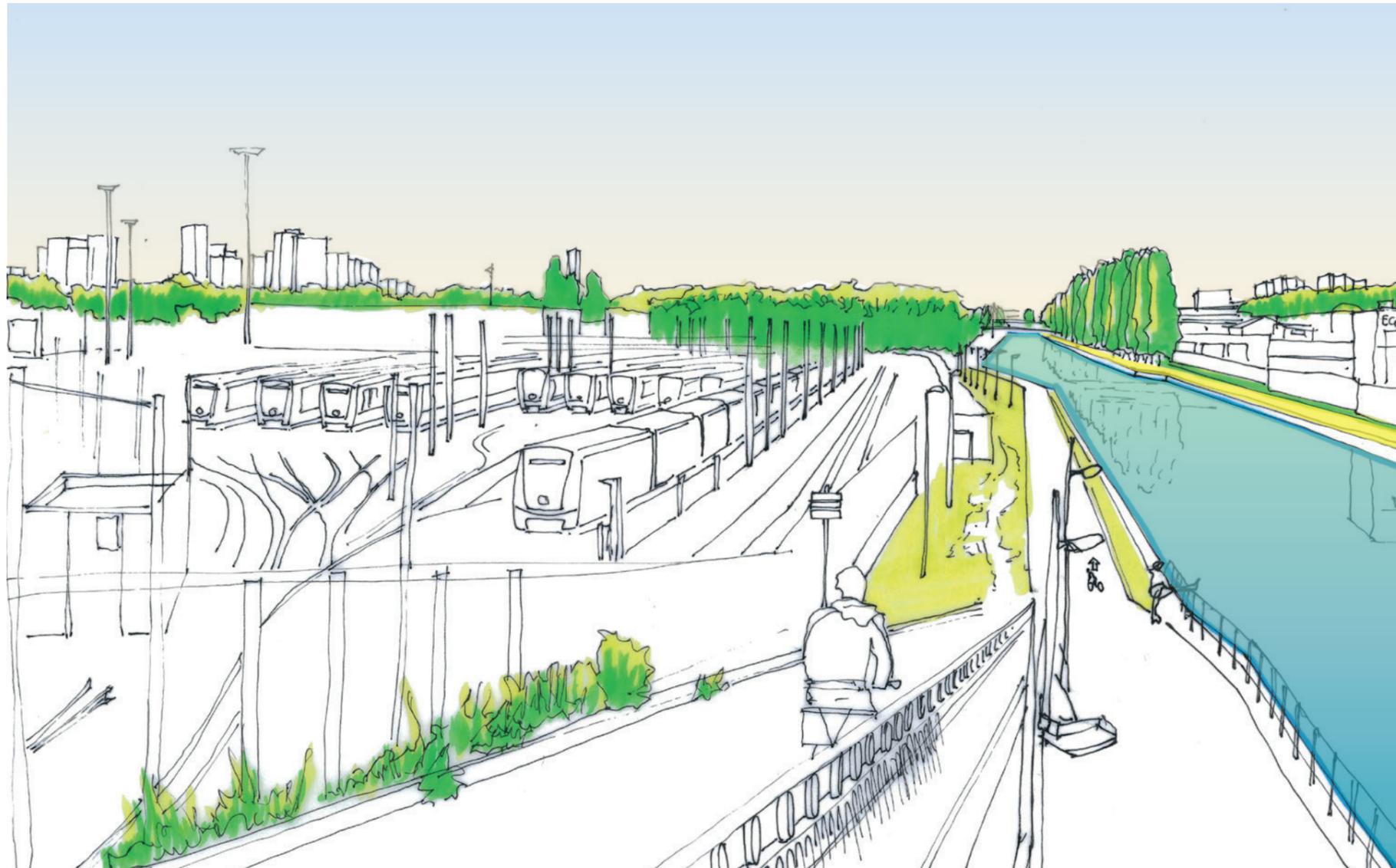
© Apur - Emmanuelle Roux, oct. 2019

De gauche à droite : rails de la ligne 5 du métro, la rive nord du Canal, et le site MKNO (initialement nommé MBK)



© Apur - Emmanuelle Roux, oct. 2019

Vue depuis la berge nord du Canal vers l'emprise RATP où stationnent les métros de la ligne 5 en teminus



© Apur - Emmanuelle Roux

PK 5,7 : séquence 4 : accessibilité en vélo depuis l'avenue Jean Jaurès vers la berge nord du Canal de l'Ourcq



© Est - Ensemble, mai 2020

Vue depuis le Quai de l'Ourcq vers le Pont Delizy à Pantin : cette opération artistique, « L'impératrice Nühuáng » de l'artiste irlandais Fin Dac, inspire certains acteurs du territoire pour travailler l'entrée de ville de Bobigny depuis Noisy-le-Sec au niveau du Pont de la Folie.

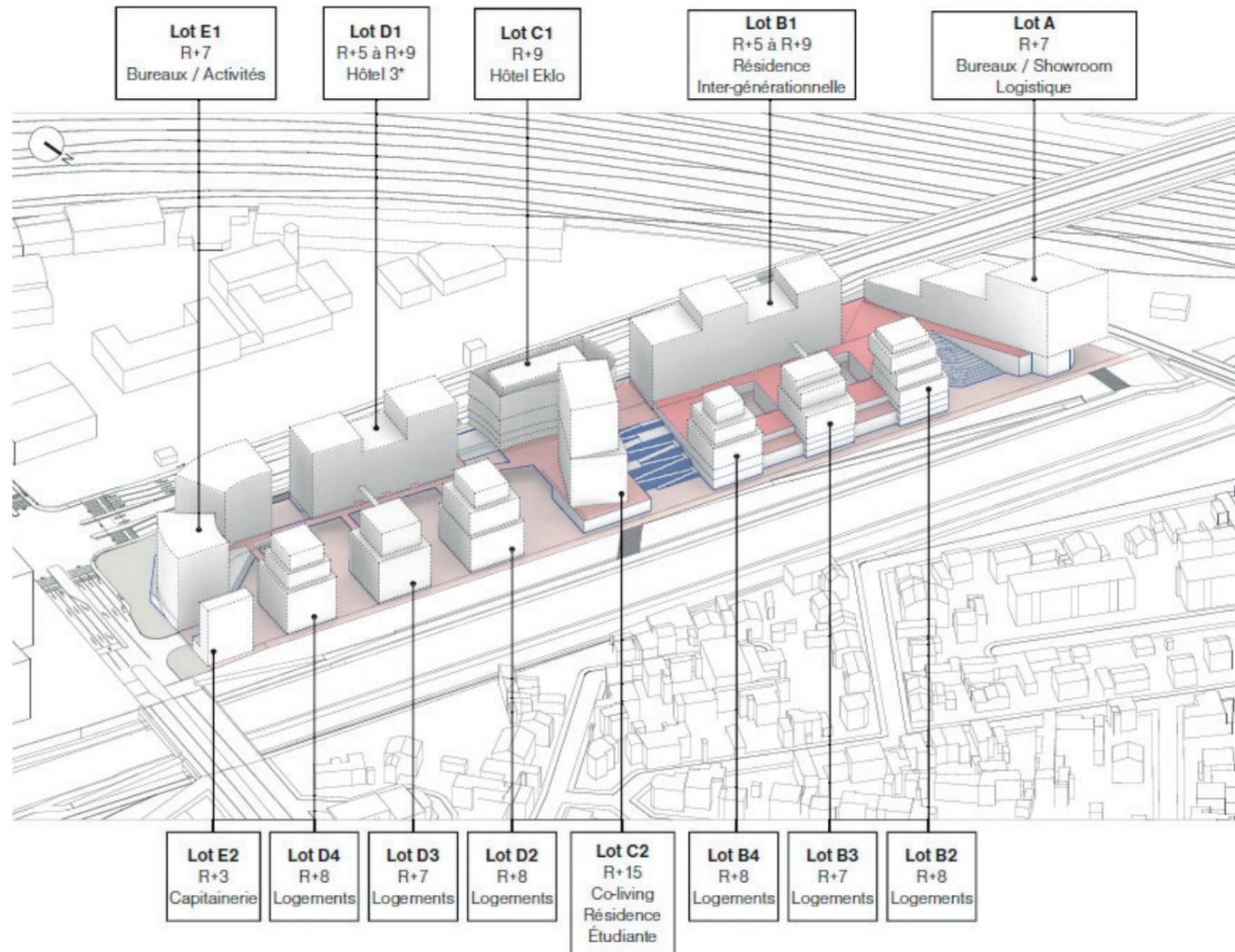
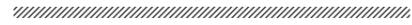


© Apur - Emmanuelle Roux, oct. 2019

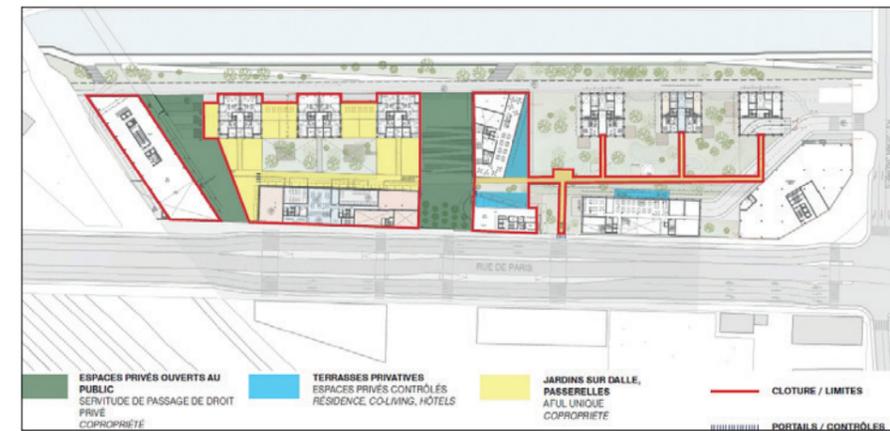
Vue depuis la berge nord vers la ZAC Écocité, avec des bâtiments à préserver en rive sud du Canal : l'école hôtelière ECOFIH

ZAC ÉCOCITÉ – SITE MKNO

Séquence 4: La Folie



Une combinaison programmatique permettant d'améliorer la qualité des espaces accessibles au public avec des rez-de-chaussée animés



Création de nouveaux espaces publics reliant l'ex-RN3 au Canal de l'Ourcq



Une gestion des eaux pluviales à la source, sans raccordement au réseau public avec une infiltration diffuse des eaux pluviales ou un rejet au milieu naturel (Canal de l'Ourcq compris).

Site MKNO (ex MBK) :
 Maîtres d'ouvrage : Nodi et Promoval.
 Maîtres d'œuvre : Coldefy & associés mandataire, Triptyque architecture, Pila studio, MOZ paysage, EDEIS, janvier 2020.

Le site MKNO d'une superficie de 19 122 m², est longé par le canal de l'Ourcq au nord, la rue de Paris (ex-RN3) au sud, l'avenue Jean Jaurès à l'est et un faisceau de voies ferrées à l'ouest.
 Le fort dénivelé du terrain naturel est à l'origine des jeux de passerelles et de dalles qui caractérisent les espaces libres de ce projet. Il y a 4 m de dénivelé entre le quai haut et le quai bas du Canal.
 La rue de Paris s'élève quant à elle jusqu'à 11 m au-dessus du chemin de halage qui est à la cote 52,45 NGF. Par conséquent, les deux places publiques du projet seront à respectivement 9 m et 12 m en surplomb du Canal de l'Ourcq avec de larges emmarchements formant comme un amphithéâtre tourné vers l'eau.



Représentation des futures façades bâties ouvertes sur le Canal de l'Ourcq



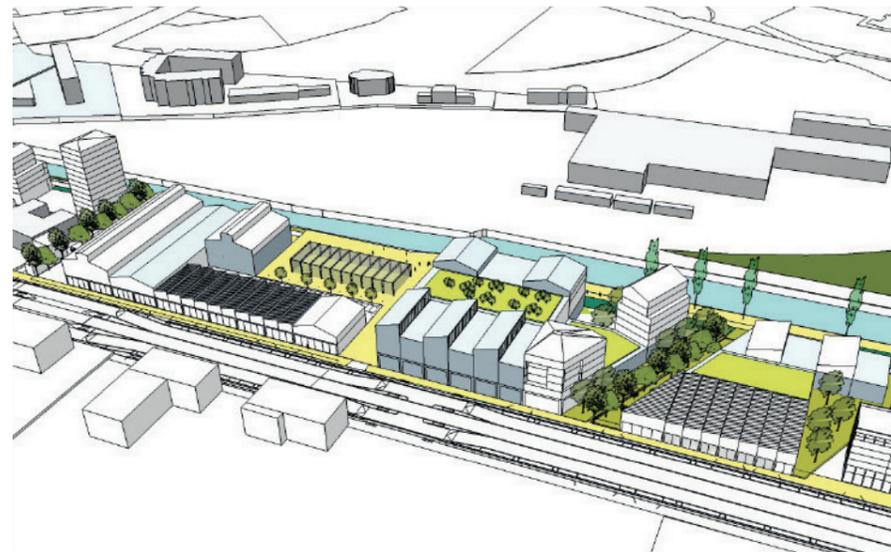
État actuel de la berge sud du canal accessible depuis le site MKNO

ZAC ÉCOCITÉ – SECTEUR EUROPARC

Séquence 4: La Folie



Vue hélico du projet Écoparc depuis l'emprise ferroviaire de la RATP vers la rive sud du Canal. L'espace de déchargement fluvial se trouve au centre de l'image avec un sol coloré en jaune.



Vue hélico du projet Écoparc depuis l'emprise ferroviaire de la SNCF vers la rive nord du Canal. L'espace de déchargement fluvial se trouve en rive sud du canal sur la partie gauche et sur la partie de droite se dessine une rue végétale en diagonale qui donnera nouvellement accès aux berges sud du Canal.

Secteur Écoparc :

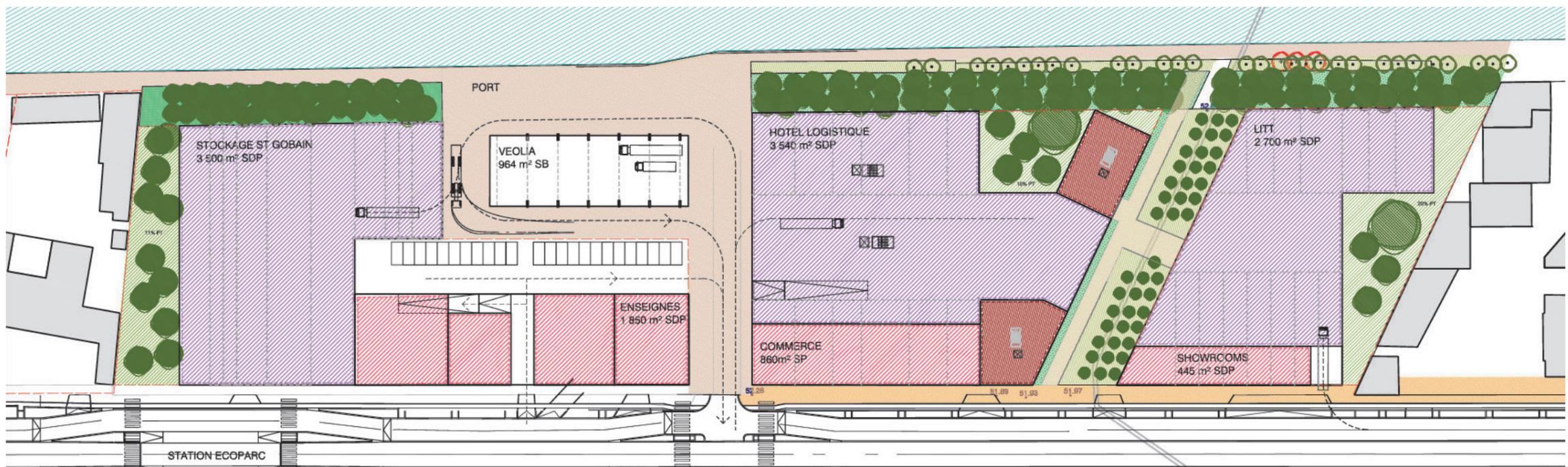
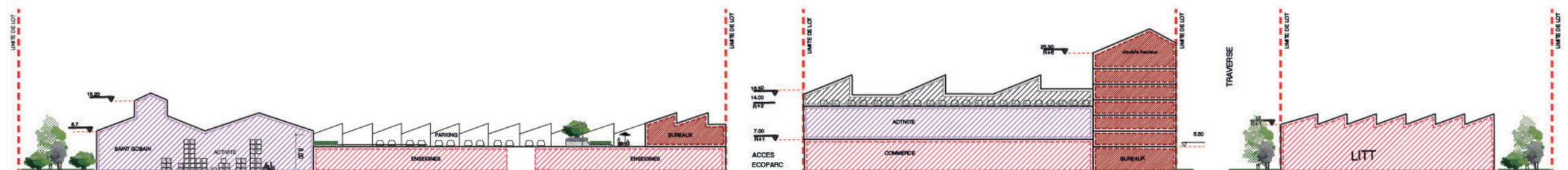
Agence Nicolas Michelin et Associés (ANMA), novembre 2019.

La proposition s'étale sur 350 m de long en rive sud du canal. Elle consiste d'une part, à maintenir des activités desservies par voie fluviale et aussi à animer les berges. À cette occasion, une voie de liaison est créée entre l'ex RN3 et le canal. Les sols de celle-ci sont perméables et plantés comme le prescrit l'OAP Plaine de l'Ourcq.

Programmation :

La programmation de cette faisabilité se répartit quasiment à parts égales entre Saint Gobain (activité, commerce et locaux sociaux) et un ensemble composé d'un hôtel logistique, de commerce et de bureaux.

Il est précisé que 2 500 m² de toitures végétalisées sont prévues. Suite à des études sur la profondeur du canal, le projet doit être repris pour décaler vers l'ouest le quai du port. La programmation du port est reprise à partir de 2020.



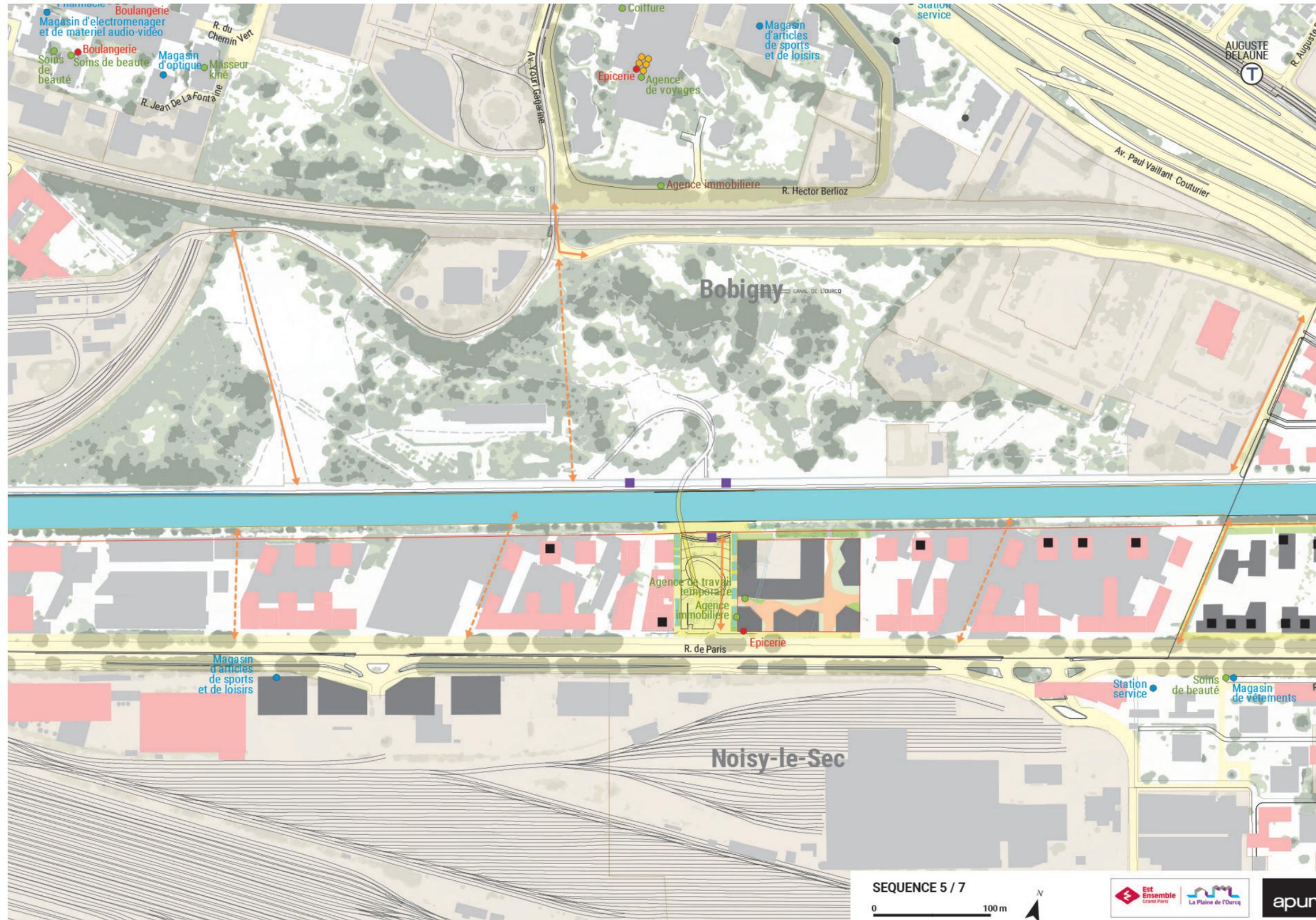
État actuel de la rive sud du Canal vue depuis l'extrémité ouest du Parc départemental de la Bergère

5. Séquence 5 : PK 6,1 à 7,4 Parc départemental de la Bergère



ÉTAT ACTUEL

Séquence 5: Parc départemental de la Bergère



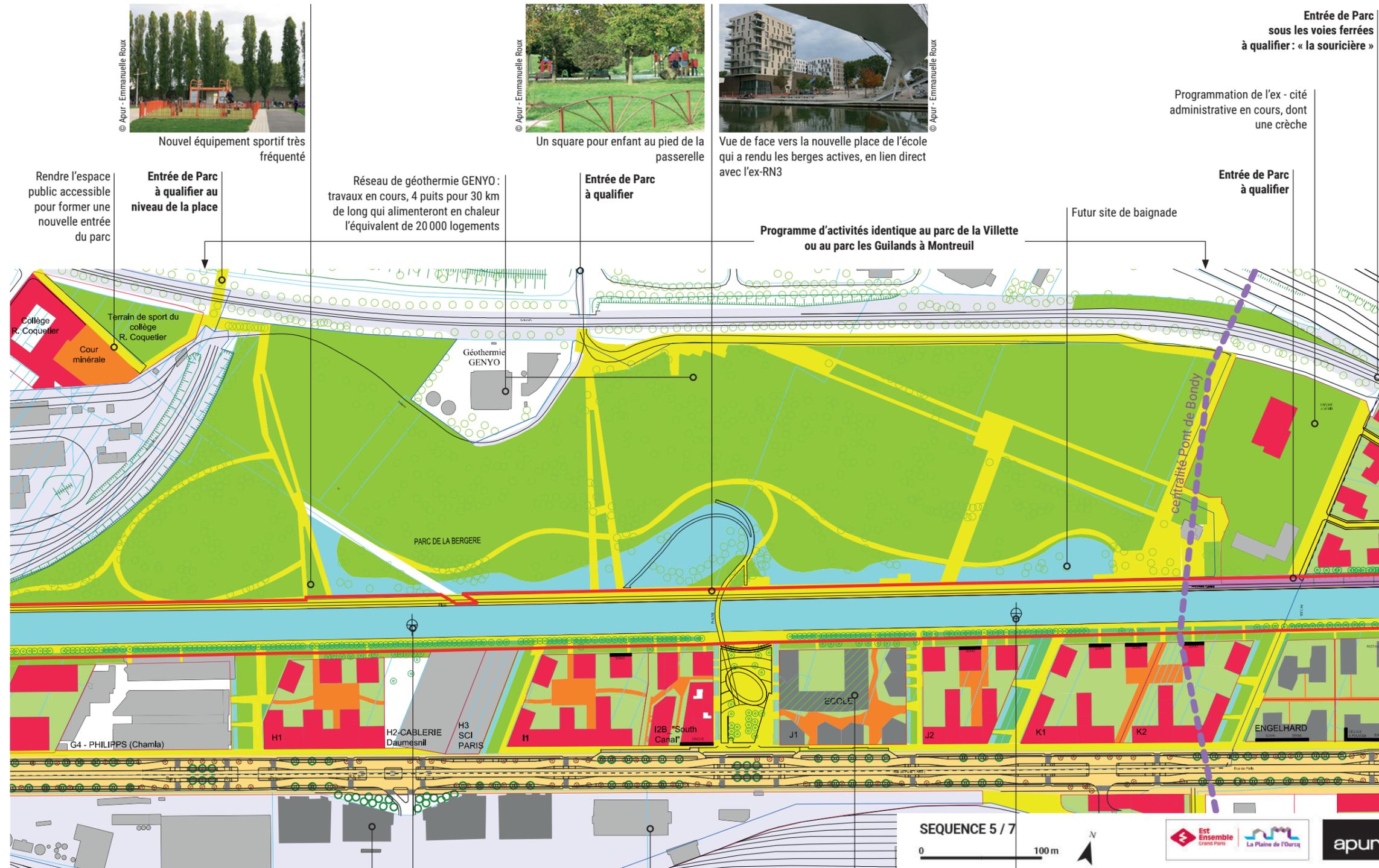
- Domaine du Canal**
- Canal de l'Ourcq
 - Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
 - Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
 - Connexion vers les berges du Canal, existante
 - Connexion vers les berges du Canal, à venir
- Espace bâti ou non bâti**
- Bâtiment projeté (PC validé)
 - Bâtiment existant récemment livré
 - Bâtiment existant
 - Espace vert public
 - Parcelle d'équipement
- Rez-de-chaussée actif**
- Type de commerce existant**
- Alimentaire
 - Non alimentaire
 - Service commercial
 - Café, restaurant
 - Hôtel
- Type d'occupation en projet**
- Commerce ou activités déjà fléchées
 - Lieux événementiels (été du canal ...)

2 juin 2020
Sources : BPE (INSEE) - 2017, APUR - 2017
BD1000 de l'APUR de 2019 (commerces > 1 000 m²)

ASE et ERO

RETOURS D'ATELIER

Séquence 5: Parc départemental de la Bergère



Nouvel équipement sportif très fréquenté



Un square pour enfant au pied de la passerelle



Vue de face vers la nouvelle place de l'école qui a rendu les berges actives, en lien direct avec l'ex-RN3

Entrée de Parc sous les voies ferrées à qualifier: « la souris »

Programmation de l'ex - cité administrative en cours, dont une crèche

Entrée de Parc à qualifier

Programme d'activités identique au parc de la Villette ou au parc les Guilands à Montreuil

Futur site de baignade

Réseau de géothermie GENYO: travaux en cours, 4 puits pour 30 km de long qui alimenteront en chaleur l'équivalent de 20 000 logements

Rendre l'espace public accessible pour former une nouvelle entrée du parc

Entrée de Parc à qualifier au niveau de la place

Entrée de Parc à qualifier

Collège R. Coquetier
Terrain de sport du collège R. Coquetier
Cour minérale

PARC DE LA BERGERE

ECOLE

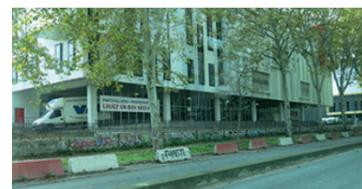
centralité Pont de Bondy

G4 - PHILIPPS (Chamla) H1 H2-CABLERIE Daumesnil H3 SCI PARIS I1 I2B "South Canal" J1 J2 K1 K2 ENGELHARD

SEQUENCE 5 / 7



Nouveau bâtiment sur l'ex-RN3



Bâtiment sur l'ex-RN3, réhabilité en 2017

Nouvel équipement: école dotée d'une toiture végétalisée de 2 086 m²

PK 6,1 à 7,4

ZAC Écocité en vis à vis du Parc Départemental de la Bergère.

Principes:

- Élargissement des berges.
- Large végétalisation et plantation d'arbres.
- Gestion alternative des eaux pluviales.
- Usages publics dans les élargissements.

Remarque du Laboratoire:

Créer des « folies »: les aménités nécessaires à la future hausse de fréquentation.

RECOLLEMENT DES PROJETS À VENIR

Domaine du Canal

- Canal de l'Ourcq
- Port fluvial
- Talus ou pilier d'autoroute
- Point kilométrique: point zéro à Stalingrad
- Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq

Secteur/centralité à l'étude

- Espace public en réflexion
- Pont de Bondy

Espace bâti

- Bâtiment existant
- Bâtiment récemment livré
- Bâtiment en projet
- Toiture végétalisée projetée
- Toiture végétalisée existante
- Rez-de-chaussée animé en projet

Espace non bâti

- Arbre existant
- Arbre en projet
- Espace public minéral créé
- Espace public requalifié
- Espace public végétalisé
- Espace privé minéral
- Espace privé végétalisé

14 mai 2020
Source: travail en atelier, début 2020

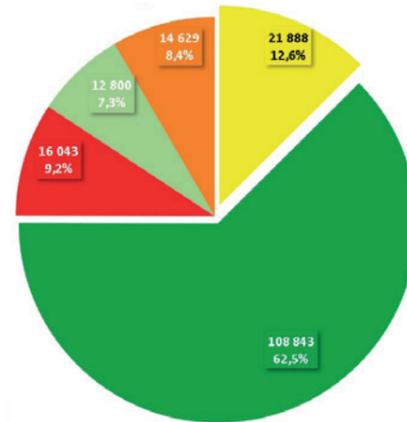
PARC DÉPARTEMENTAL DE LA BERGÈRE

Séquence 5: Parc départemental de la Bergère

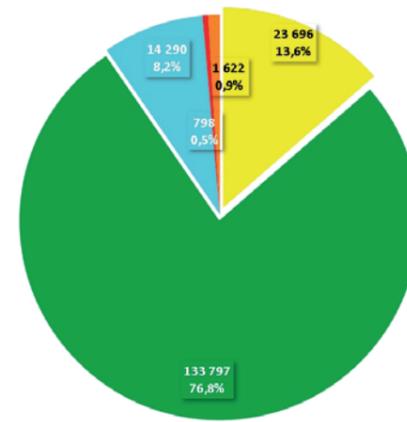


État initial en 2008

EMPRISES AU SOL EN 2008 (EN M²)

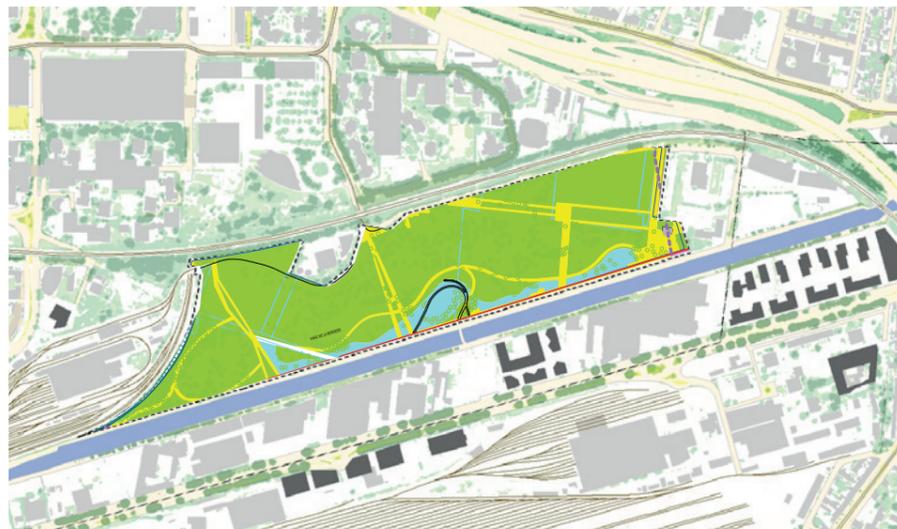


EMPRISES AU SOL FINALES APRÈS LIVRAISON (EN M²)



ÉVOLUTION AVANT (2008)/APRÈS (LIVRAISON)

Espace public minéral	+ 8,3%
Espace public végétal	- 22,9 %
Espace public en eau	+ 14 290 m²
Espace bâti projeté	- 95,0 %
Espace privé minéral	- 88,9 %



État en novembre 2019

Domaine du Canal Canal de l'Ourcq Port fluvial Talus ou pilier d'autoroute Point kilométrique : point zéro à Stalingrad Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq Secteur à l'étude Espace public en réflexion	Espace bâti Bâtiment existant Bâtiment récemment livré Bâtiment en projet Toiture végétalisée projetée Toiture végétalisée existante Rez-de-chaussée animé en projet	Espace non bâti Arbre existant Arbre en projet Espace public minéral créé Espace public requalifié Espace public végétalisé Espace privé minéral Espace privé végétalisé
--	---	--

14 mai 2020
Source : travail en atelier, début 2020



Le Parc départemental de la Bergère, juin 2014



Le Parc départemental de la Bergère, novembre 2019, équipé et très fréquenté



Un nouveau site de baignade en dehors du Canal sera créé



Nouvelle connexion entre l'ex-RN3 et le Canal

Périmètre de l'opération	174 203 m²
État d'avancement	En cours

État	Initial	Réalisé	Engagé
Emprise au sol de l'opération (m²)	-		
Logements (dont sociaux) (m²)	-		
Bureaux (m²)	-		
Équipements (m²)	230		
Activités (m²)	-		
Commerces (m²)	-		
Hôtels (m²)	-		
Espaces verts publics (m²)	173 973		
Surface totale (m²)	-		
Nombre total de logements	-		
Nombre total de logements sociaux	-		
Maîtrise d'ouvrage	CD 93		
Architecte concepteur (MOE)	Land'Act (mandataire) + Degouy, ATM, Omnibus, Écosphère, Constructo (groupement)		
Année prévue ou réelle d'achèvement	2023		
Date de mise à jour des données	02/06/2020		
Source des documents	Commune/Collectivité locale		

En 2008, 80,9 % des 17,4 ha d'emprise du Parc départemental de la Bergère sont des espaces publics accessibles au public. **À terme cette proportion atteindra 98,6 %, soit +17,7 %.**

14 290 m² d'espaces publics en eau seront créés.

Le projet de réaménagement propose une recomposition complète du parc. Le nouveau dessin des allées permet d'ouvrir le parc sur les quartiers attenants et le canal, de créer des espaces de promenades continus sur les 17 ha. Il permet aussi de créer des espaces publics mieux connectés entre eux, une accessibilité pour tous, une diversification des usages (équipement jeux, sports, skate-park,

plaine événementielle...), une renaturation des sols (désimperméabilisation) et une diversification des milieux (création de milieux humides, étage des strates, meilleure continuité écologique...).

Étudier l'introduction de plus de services touristiques et d'espaces permettant d'accueillir dans grandes manifestations en plein air (concert, festival...).



Vue panoramique sur le Parc départemental de la Bergère, avril 2017

PHOTOS

Séquence 5: Parc départemental de la Bergère



© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers la rive sud depuis le parc au niveau de la future ZAC Écoparc et de la parcelle nommée PHILIPPS (Chamla)



© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers l'est depuis la rive nord : le parc départemental de la Bergère à droite et l'alignement de platanes de la ZAC Écocité à droite, octobre 2019



© Apur - David Boureau

Passerelle Pierre Simon Girard (PK 6,75) vue depuis le Parc départemental de la Bergère en rive nord, vers la Place de l'école et l'ex-RN3 en arrière-plan – en novembre 2013



© Apur - Emmanuelle Roux

Passerelle Pierre Simon Girard (PK 6,75) vue depuis le Parc départemental de la Bergère en rive nord, vers la Place de l'école et l'ex-RN3 en arrière-plan – en novembre 2019



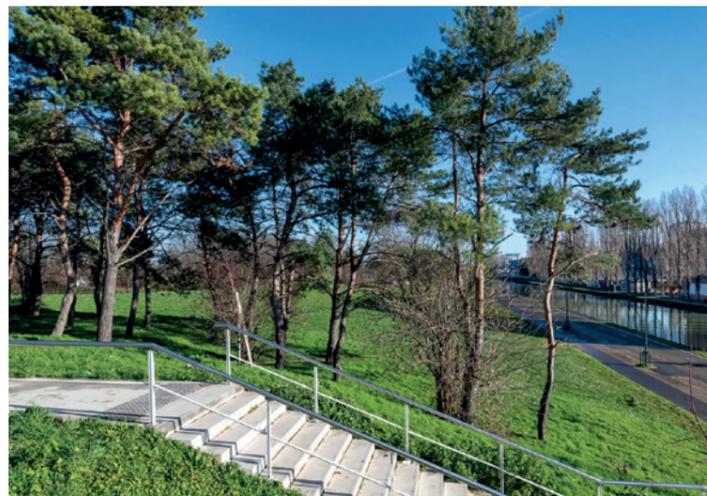
© Sequano - Franck Badaire

Cet ouvrage est très fréquenté puisqu'il permet de traverser le canal



© Sequano - Franck Badaire

Passerelle Pierre Simon Girard (PK 6,75) et logements donnant sur la Place de l'école en lien direct avec l'ex-RN3



© Sequano - Franck Badaire

Parc départemental de la Bergère : vue vers l'est et les escaliers qui rejoignent la passerelle depuis la rive nord



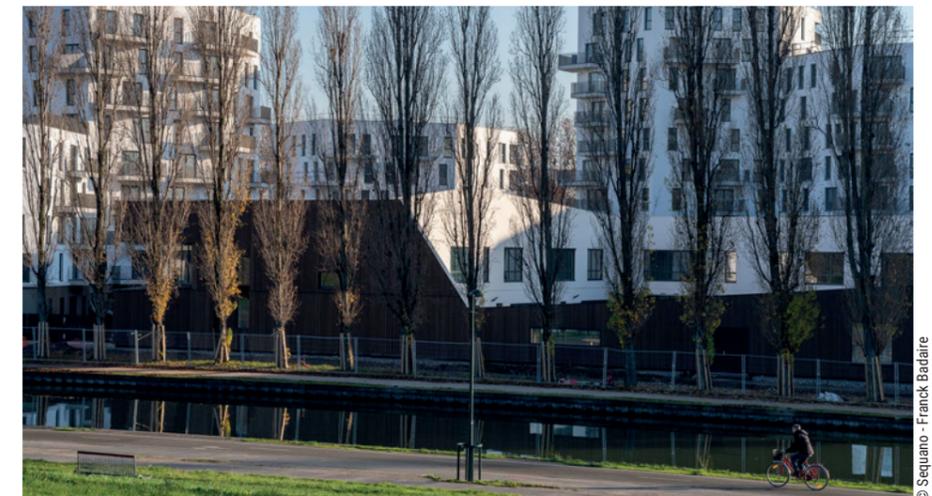
© Sequano - Franck Badaire

Parc départemental de la Bergère : grande étendue végétale du parc en regardant vers la nouvelle école de la ZAC Écocité



© Sequano - Franck Badaire

Vue sur le Canal vers l'est depuis la passerelle Pierre Simon Girard



© Sequano - Franck Badaire

Vue vers la nouvelle école de la ZAC Écocité depuis le parc

PK 6,1 à 7,4

Le Parc départemental de la Bergère en rive nord et la ZAC Écoquartier en rive sud du canal, récemment reliés par la passerelle Pierre Simon Girard.

Ce secteur est très fréquenté toute l'année en rive nord. La rive sud en cours de mutation est investie de manière plus événementielle. Il convient de préciser ici que les rez-de-chaussée de la Place sont animés en rez-de-chaussée.

Projet réhabilitation Parc de La Bergère : AVP 1 – Décembre 2018

- Volet programme : nouveaux usages récréatifs et de loisirs avec le renouvellement et l'enrichissement des équipements création de l'axe des manifestations (vers la Maison du parc).
- Volet expérimentation : techno sol projet de pépinière.

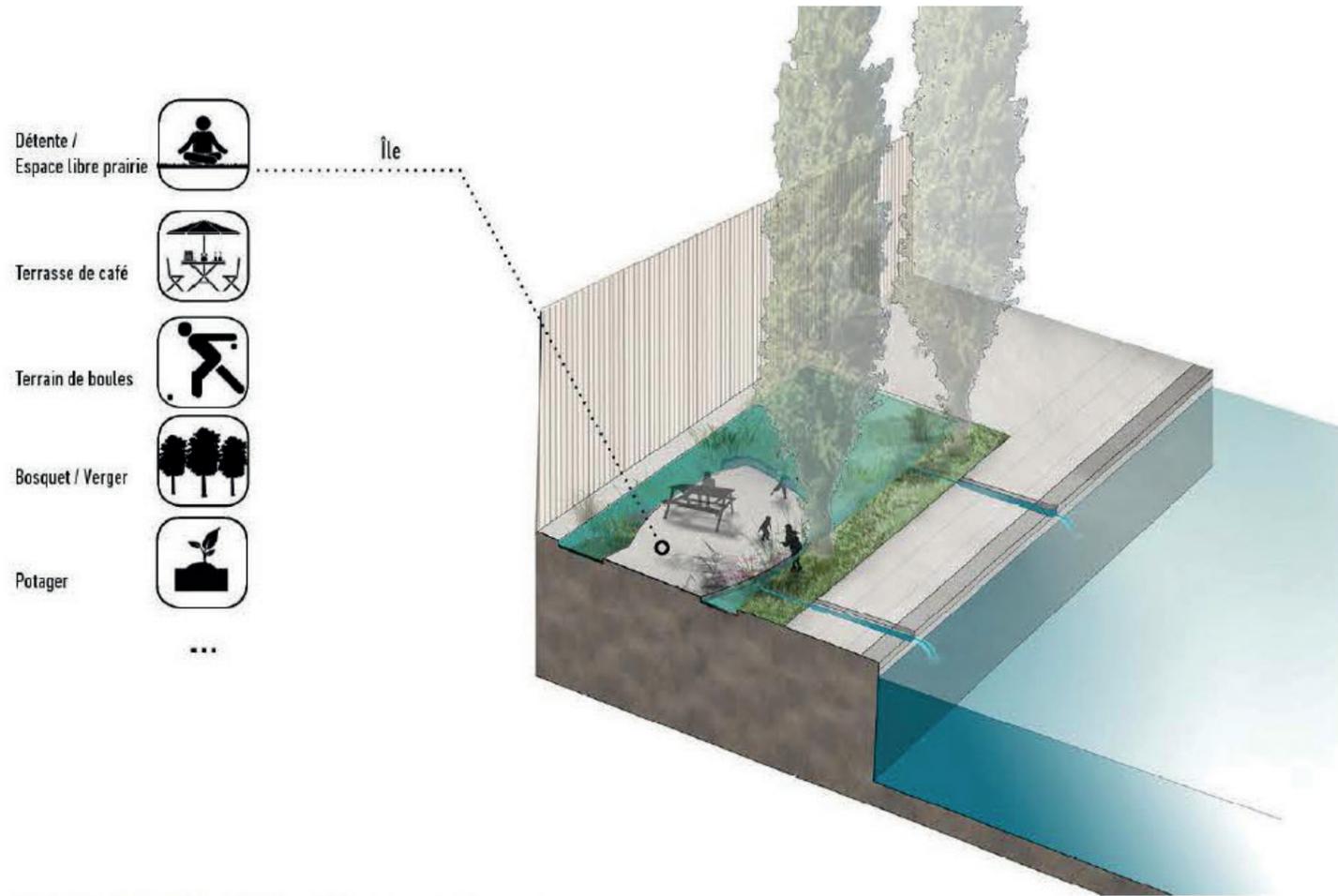
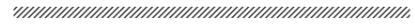
Remarque du Laboratoire :

Poursuivre et renforcer les démarches déjà engagées, visant à :

- végétaliser les berges ;
- favoriser les usages autour du Canal, qu'ils soient pérennes ou événementiels.

POTENTIEL DE RENATURATION DES BERGES DU CANAL

Séquence 5: Parc départemental de la Bergère



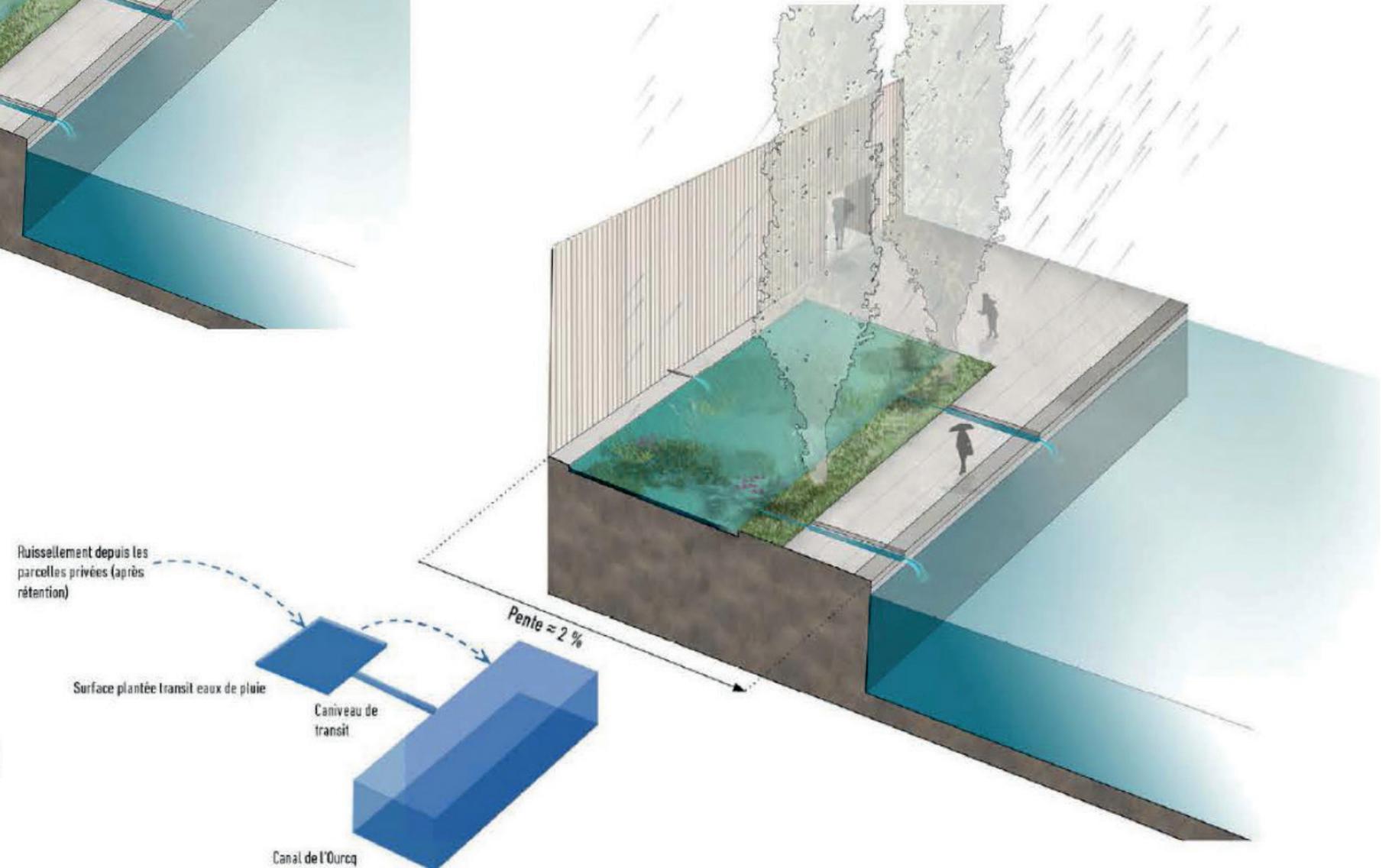
Axonométrie - Quai canal de l'Ourcq - Principe d'aménagement et gestion des eaux pluviales - Grève

ZAC Écocité :

Maîtrise d'œuvre: ANTEA/BURO/S'PACE ENVIRONNEMENT/TECHNI'CITE

Dans le plus grand respect de la Charte du Canal de l'Ourcq, des principes d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales sont les suivants :

- des noues longent les bâtiments qui seront construits ;
- ces dernières seront filtrées avant leur rejet dans le Canal de l'Ourcq



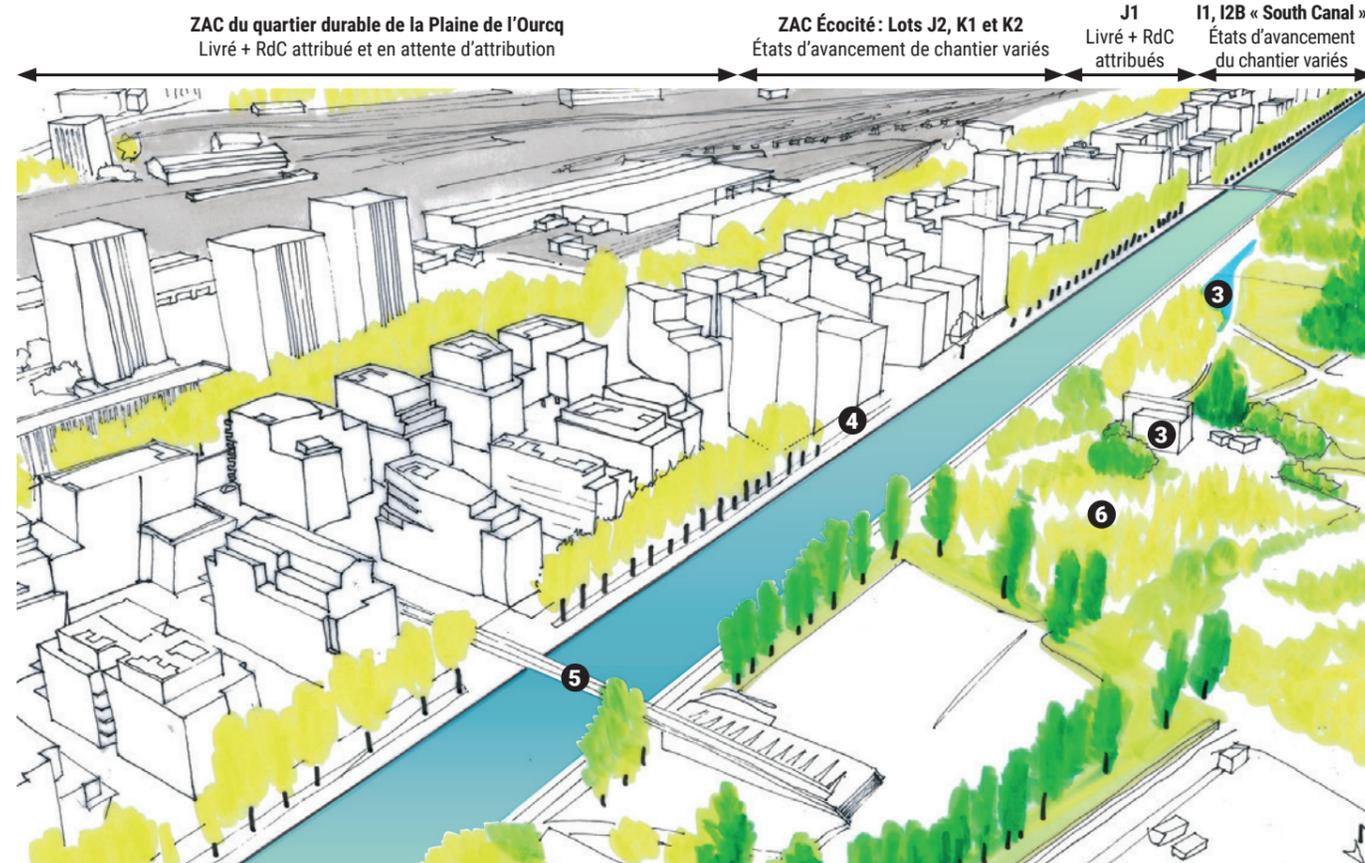
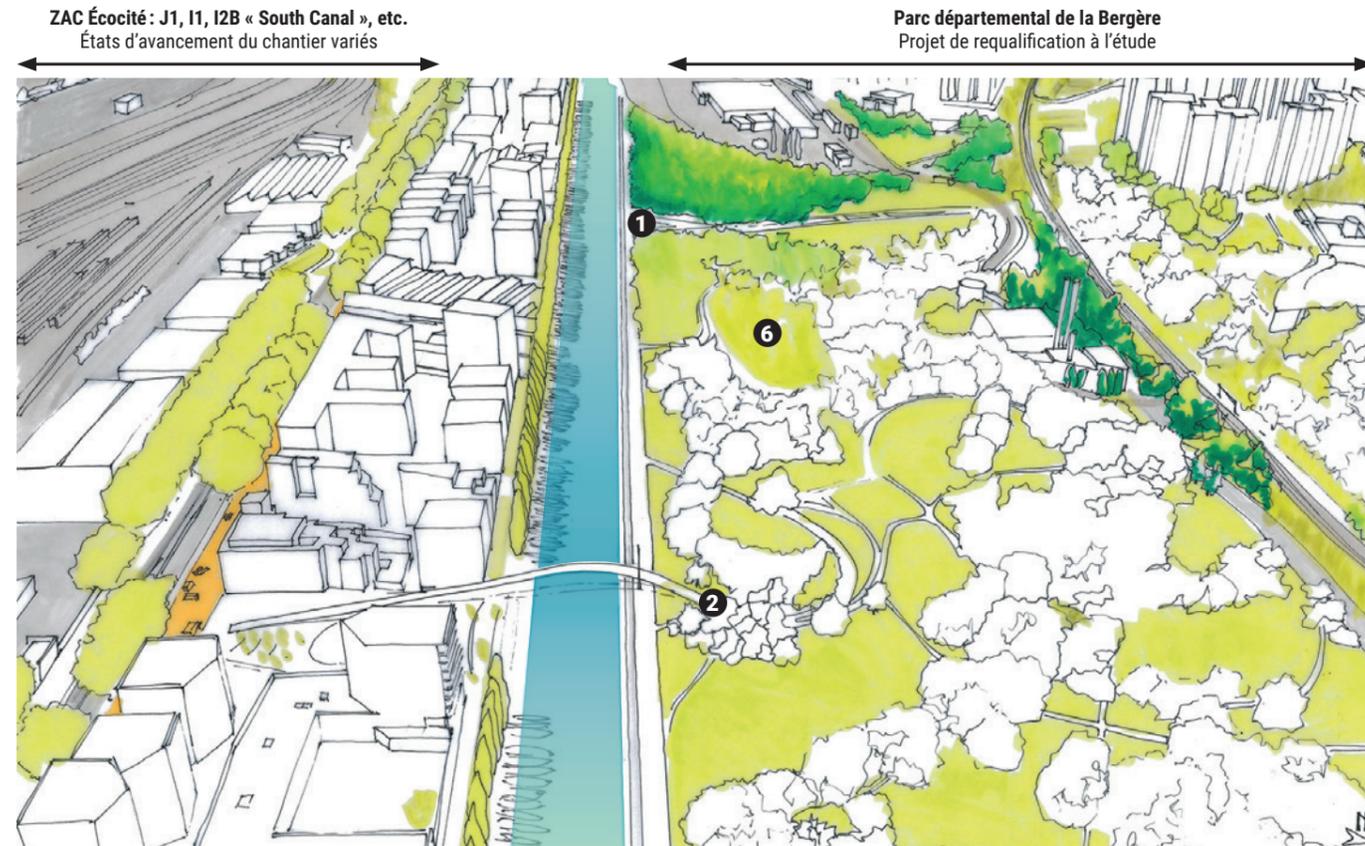
Axonométrie - Quai canal de l'Ourcq - Principe d'aménagement et gestion des eaux pluviales - Pluie décennale

Extrait AVP espaces publics ZAC Ecocité, 2 Inuits

POTENTIEL D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE EN BORDURE DU CANAL

Séquence 5 et 6 : Parc départemental de la Bergère

//////



© Apur - Emmanuelle Roux

Au niveau du Parc départemental de la Bergère et de la ZAC Écocité.

Assurer la qualité des berges marchables.

- 1 Nouvel équipement sportif très fréquenté, novembre 2019.
- 2 La passerelle Pierre Simon Girard (PK 6,75) permet de relier les nouveaux secteurs dédiés à du logement et à des équipements au Parc départemental de la Bergère.

Deux passerelles permettent de relier les nouveaux secteurs dédiés à du logement et à des équipements au Parc départemental de la Bergère. Au premier plan, la passerelle Romy Schneider (PK 7,35) et en second plan la passerelle Pierre Simon Girard (PK 6,75). Le Parc ainsi rendu plus accessible, sera à terme très sollicité par les futurs habitants.

- 3 En bordure du Canal de l'Ourcq, ce parc va être reconfiguré en implantant notamment 14 000 m² de plan d'eau. À ce stade les récentes évolutions concernent essentiellement l'implantation d'équipements de proximité tels que l'équipement sportif ou la maison associative. Un projet de « bassin de baignade écologique » sera aménagé au droit des berges. Une piscine y sera notamment ouverte à horizon 2022.



© SEQUANO - Franck Badaire

- 4 L'aménagement des berges au droit des lots J2, K1 et K2 de la ZAC Écocité prévoit un élargissement conséquent de l'espace public. Ce dernier sera généreusement végétalisé avec un dispositif de noue pour améliorer l'infiltration des eaux de pluie.

- 5 La passerelle Romy Schneider (PK 7,35), ici en janvier 2020, permettra de relier les nouveaux secteurs déjà dotés de logements et de commerces prochainement, au Parc départemental de la Bergère et à son futur lieu de baignade.

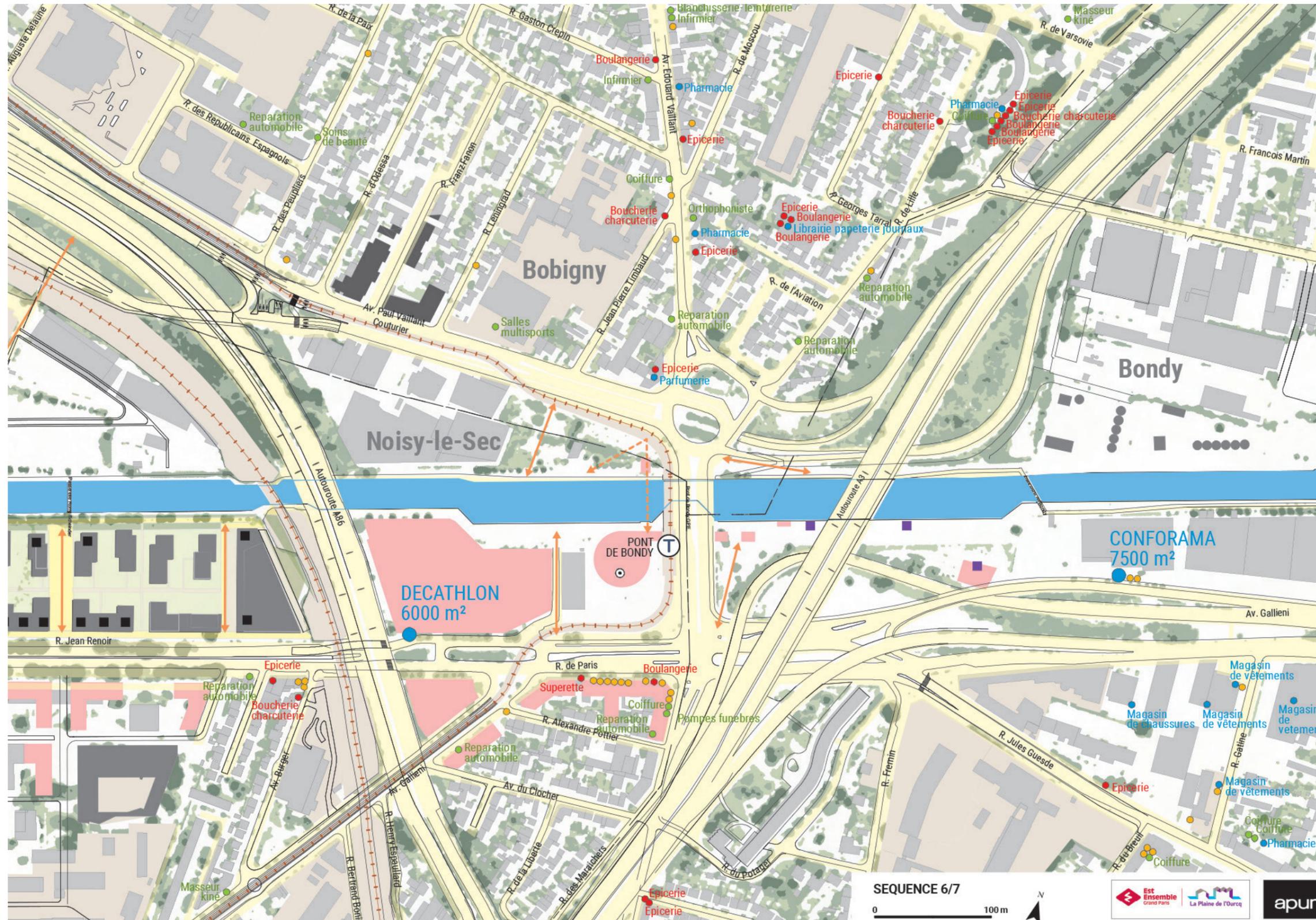
- 6 La nature des sols est par définition majoritairement imperméable puisqu'il s'agit d'un parc. À l'avenir les sols composés d'aires de stationnement en bitum seront principalement désimperméabilisés.

6. Séquence 6 : PK 7,1 à 8,4 Pont de Bondy



ÉTAT ACTUEL

Séquence 6: Pont de Bondy



Domaine du Canal

- Canal de l'Ourocq
- Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
- Domaine public fluvial du Canal de l'Ourocq
- Connexion vers les berges du Canal, existante
- Connexion vers les berges du Canal, à venir

Espace bâti ou non bâti

- Bâtiment projeté (PC validé)
- Bâtiment existant récemment livré
- Bâtiment existant
- Espace vert public
- Parcelle d'équipement

Rez-de-chaussée actif

Type de commerce existant

- Alimentaire
- Non alimentaire
- Service commercial
- Café, restaurant
- Hôtel

Type d'occupation en projet

- Commerce ou activités déjà fléchées
- Lieux événementiels (été du canal ...)

2 juin 2020
Sources : BPE (INSEE) - 2017, APUR - 2017
BD1000 de l'APUR de 2019 (commerces > 1 000 m²)

PK 7,2 à 8,2
 Implanter/installer sur l'ensemble de la séquence :

- un réparateur de vélo ;
- une signalétique vélo/piétons/canal avec indications de distances ;
- des emprises dédiées à la logistique du dernier kilomètre ;
- un éclairage au niveau piéton.

Le traitement des berges devant le bâtiment Luminem de la ZAC Écocité, ne correspond pas à la charte signée en 2014. Une reprise de la part d'espace public imperméable,

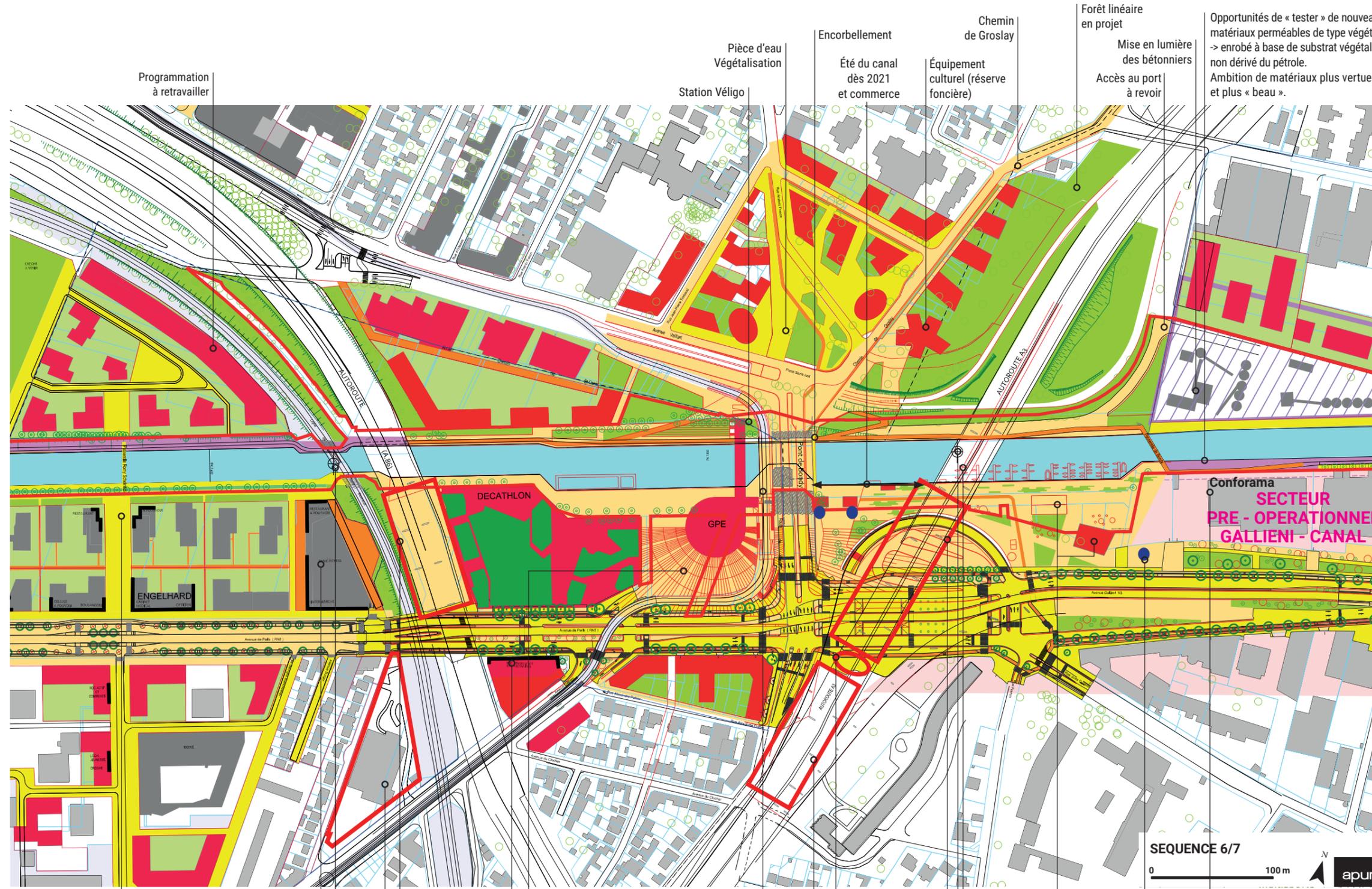
SEQUENCE 6/7

0 100 m

Est Ensemble Grand Paris | La Plaine de l'Ourocq | apur

RETOURS D'ATELIER

Séquence 6: Pont de Bondy



Annotations de la carte :

- Programmation à retravailler
- Pièce d'eau Végétalisation
- Station Véligo
- Encorbellement
- Été du canal dès 2021 et commerce
- Équipement culturel (réserve foncière)
- Chemin de Groslay
- Forêt linéaire en projet
- Mise en lumière des bétonniers
- Accès au port à revoir
- Opportunités de « tester » de nouveaux matériaux perméables de type végétal -> enrobé à base de substrat végétal et non dérivé du pétrole. Ambition de matériaux plus vertueux et plus « beau ».

Annotations de la légende :

- Problématique de livraison
- RdC: Intermarché En toiture: Basic Fit
- Piscine qui va évoluer avec l'ouverture de la piscine olympique des Bassins de l'Ourcq Programmation à définir
- Espaces publics sportifs
- Pièce d'eau Végétalisation Manège Agora
- RdC: Restaurant R+1: BOWLING
- Problème d'éclairage et de sécurité des cheminements piétons
- Projet de résidentialisation: barre du potager: un parking en déshérence devient un très grand espace public
- Maison du projet potentielle: Nodi
- PK 7.5
- PK 8.0
- Rénovation artistique des sous faces de l'A3 (lumière et peinture)
- Port de loisirs + halle kayak
- Gingettes et terrain de sport
- Équipement culturel/ formation de type créatif
- Problématique des 3 mats d'éclairage à démolir (mauvais état ●) => besoin d'éclairage au niveau piéton

par Sequano, paraîtrait souhaitable en vue de la continuité de traitement des berges.

À la jonction entre les berges jouxtant le bâtiment de l'enseigne Decathlon, la future Gare du Grand Paris express et les berges végétalisées.

Cette séquence comporte d'est en ouest les secteurs :

- Les bassins de l'Ourcq.
- Le pôle de la gare du GPE Pont de Bondy.

Remarques du Laboratoire :

- Poursuivre les démarches artistiques et de mise en lumière déjà engagées et favoriser les usages évènementiels en dessous des ouvrages.
- Anticiper le traitement des espaces dont la requalification est aujourd'hui non prévue :
 - en rive nord au niveau Madeleine ouest et est ;
 - en rive sud sous le viaduc de l'autoroute A86.

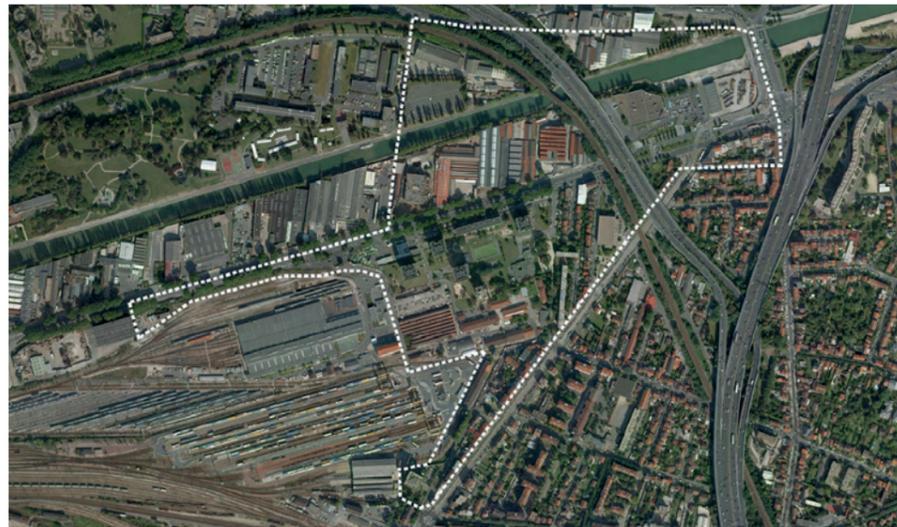
RECOLLEMENT DES PROJETS À VENIR

- Domaine du Canal**
- Canal de l'Ourcq
 - Port fluvial
 - Talus ou pilier d'autoroute
 - Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
 - Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
- Secteur/centralité à l'étude**
- Espace public en réflexion
 - Raymond Queneau, Gare de la Folie, Pont de Bondy
 - Gallieni - Canal
- Espace bâti**
- Bâtiment existant
 - Bâtiment récemment livré
 - Bâtiment en projet
 - Toiture végétalisée projetée
 - Toiture végétalisée existante
 - Rez-de-chaussée animé en projet
- Espace non bâti**
- Arbre existant
 - Arbre en projet
 - Espace public minéral créé
 - Espace public requalifié
 - Espace public végétalisé
 - Espace privé minéral
 - Espace privé végétalisé

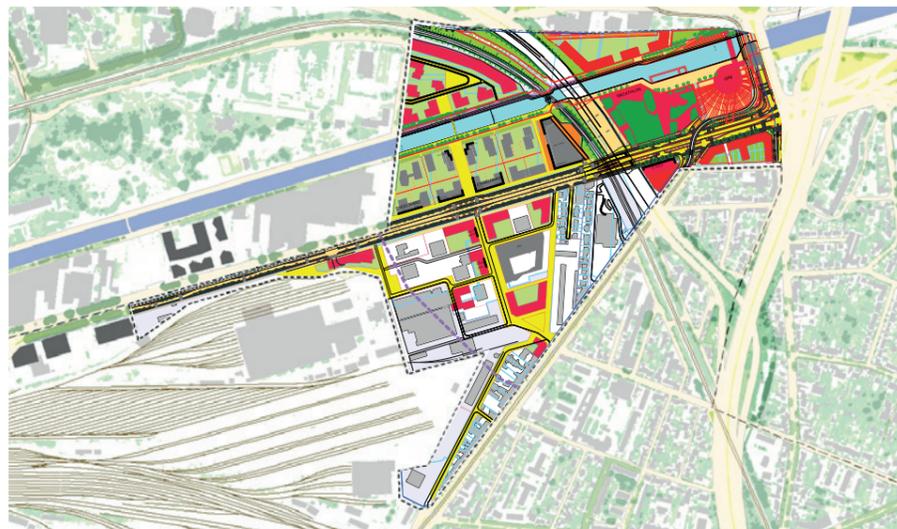


ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ, NOISY-LE-SEC (PARTIE EST)

Séquence 5 et 6



État initial en 2008

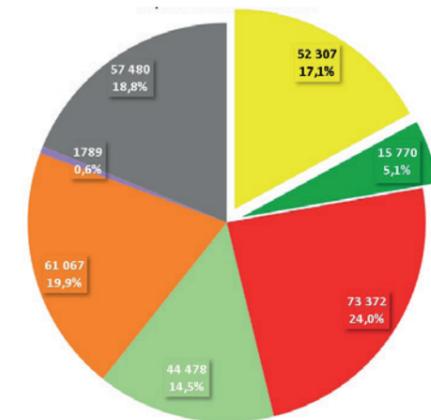


État en novembre 2019

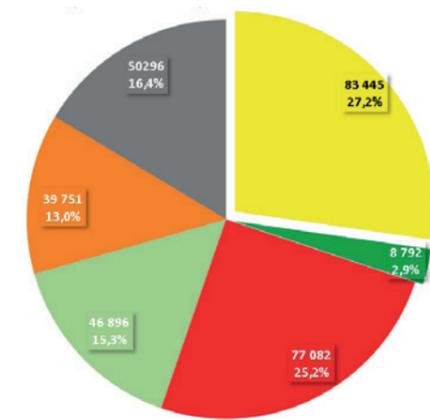
Domaine du Canal Canal de l'Ourcq Port fluvial Talus ou pilier d'autoroute Point kilométrique : point zéro à Stalingrad Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq Secteur à l'étude Espace public en réflexion	Espace bâti Bâtiment existant Bâtiment récemment livré Bâtiment en projet Toiture végétalisée projetée Toiture végétalisée existante Rez-de-chaussée animé en projet	Espace non bâti Arbre existant Arbre en projet Espace public minéral créé Espace public requalifié Espace public végétalisé Espace privé minéral Espace privé végétalisé
--	---	--

14 mai 2020
Source : travail en atelier, début 2020

EMPRISES AU SOL EN 2008 (EN M²)



EMPRISES AU SOL FINALES APRÈS LIVRAISON (EN M²)



ÉVOLUTION AVANT (2008)/APRÈS (LIVRAISON)

Espace public minéral	+ 59,5%
Espace public végétal	- 44,2 %
Espace bâti projeté	+ 5,1%
Espace bâti récemment livré	+ 5,1%
Espace privé végétal	+ 5,4%
Espace privé minéral	- 34,9 %
Espace ferroviaire (SNCF + RATP)	- 12,5 %

Attention : les chiffres ci-dessous relatent l'ensemble de la ZAC (partie ouest + partie est)

Périmètre de l'opération	306 262 m ² (partie est)
État d'avancement	En cours

État	Initial	Réalisé	Engagé
Emprise au sol de l'opération (m ²)	412 631 (total de la ZAC)		
Logements (dont sociaux) (m ²)	90 000 (28000)		
Bureaux (m ²)	31 000		
Équipements (m ²)	2 600		
Activités (m ²)	75 000		
Commerces (m ²)	17 426		
Hôtels (m ²)	3 200		
Espaces verts publics (m ²)	-		
Surface totale (m ²)	178 000		
Nombre total de logements	1 380		
Nombre total de logements sociaux	-		
Maîtrise d'ouvrage	Sequano		
Architecte concepteur (MOE)	Myriam Szwarc/In Situ/Verdi		
Année prévue ou réelle d'achèvement	2029		
Date de mise à jour des données	26/02/2019		
Source des documents	Communauté d'agglomération		

En 2008, 22,6 % des 30,6 ha de la partie Est de l'emprise de la ZAC du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq, à Noisy-le-Sec.

À terme cette proportion atteindra 30,9 %, soit +8,3 %.

6 489 m² de toitures végétalisées seront créés.

En bordure du Canal de l'Ourcq, une partie des lots de cette ZAC ont déjà été livrés. La nature des sols des berges requalifiées en rive du canal est majoritairement imperméable pour les récentes opérations livrées.

À ce stade l'éclairage public soulève des questions d'entretien et d'homogénéisation.

Remarques du Laboratoire :

- À l'avenir la porosité des sols avec ou sans végétalisation devra être recherchée au même titre que l'élargissement du chemin de halage autant que faire se peut.
- Mettre en place un dispositif cohérent d'aménagement de l'espace public et notamment pour l'éclairage.



Élargissement de l'espace public le long du Canal à l'occasion des travaux de l'opération



Rive nord du canal : espace en devenir en vis-à-vis de la future gare Pont de Bondy



Nouvelle connexion entre l'ex-RN3 et le Canal



Rive sud du canal : espace de stockage de matériaux du Comptoir général des fontes et plastiques en lieu et place de la future gare du Grand Paris express

COMMERCIALISATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS DE LA ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ

Séquence 6: Pont de Bondy



Plan schématique des implantations commerciales connues à la date du 26 février 2020

Plusieurs cellules sont encore non pourvues du fait l'histoire de la ZAC et de sa volonté d'avoir des cellules pile en dessous des 250 m² pour échapper à des règles de stationnement qui contraignent l'équilibre économique de la ZAC. Pour le moment, les implantations commerciales identifiées sont : un restaurant brésilien, un restaurant japonais, une pharmacie, une boulangerie, un centre dentaire, un centre d'optique et une salle de sport Basic-Fit sur le toit du parking silo. Dans ce même bâtiment le supermarché Intermarché qui est preneur pour s'installer en façade sur l'ex-RN3. Le constat de la direction de la proximité urbaine de la Ville de Noisy-le-Sec est qu'un peu comme ailleurs, on a du mal à trouver des fleuristes, etc. Aucune proposition de commerces type réparation de vélo, ni de programme qui pourrait être en lien avec les modes doux ne propose de s'implanter. Ceux qui avaient des projets un peu atypiques, qu'on a pu recevoir sur la ville, comme des librairies-café, etc., aujourd'hui

recherchent le centre-ville. Ils craignent d'avoir quelques années difficiles le long du canal. Autrement dit, ce type de preneur viendra peut-être plus tard.

Remarques du Laboratoire :

- Prévoir des cellules de taille variée en rez-de-chaussée.
- Maintenir la grande hauteur sous plafond des niveaux ouverts sur la rue en faveur de commerces ou d'activités.
- Poursuivre l'éviction des logements implantés en rez-de-chaussée côté canal.



Dédoulement minéral du chemin de halage



Vue vers le terrain du secteur Pont de Bondy avant sa construction (parc départemental de la Bergère en arrière-plan)



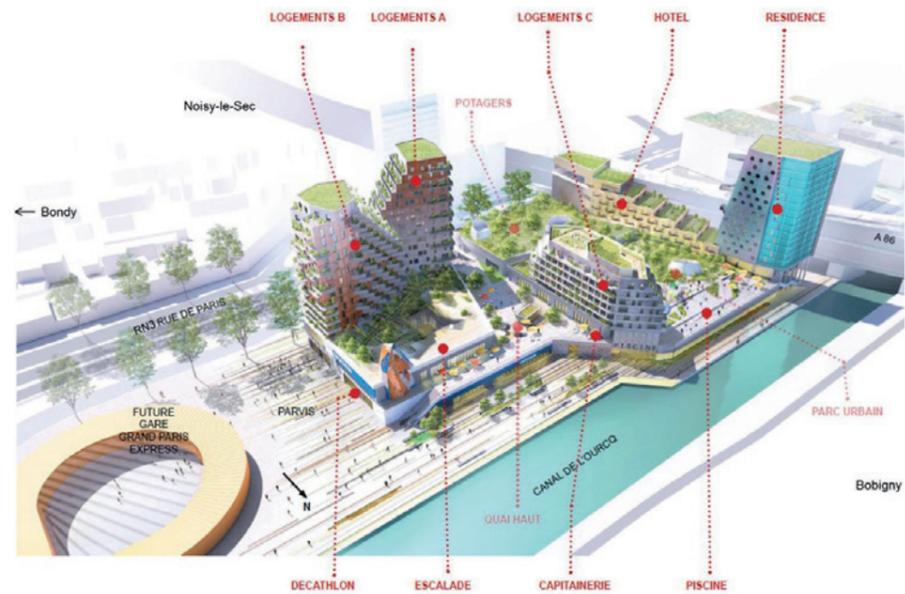
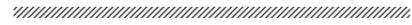
Vue du ciel sur le chantier en cours, en 2019



Vue vers le secteur Pont de Bondy récemment livré sur la rive sud, depuis le parc départemental de la Bergère

PROGRAMMATION DES BASSINS DE L'OURCQ, PARTIE EST DE LA ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ

Séquence 6: Pont de Bondy



Une combinaison programmatique permettant d'améliorer la qualité des espaces accessibles au public rendu public



Sous-faces autoroute A86: nouveaux usages pour un espace rendu public

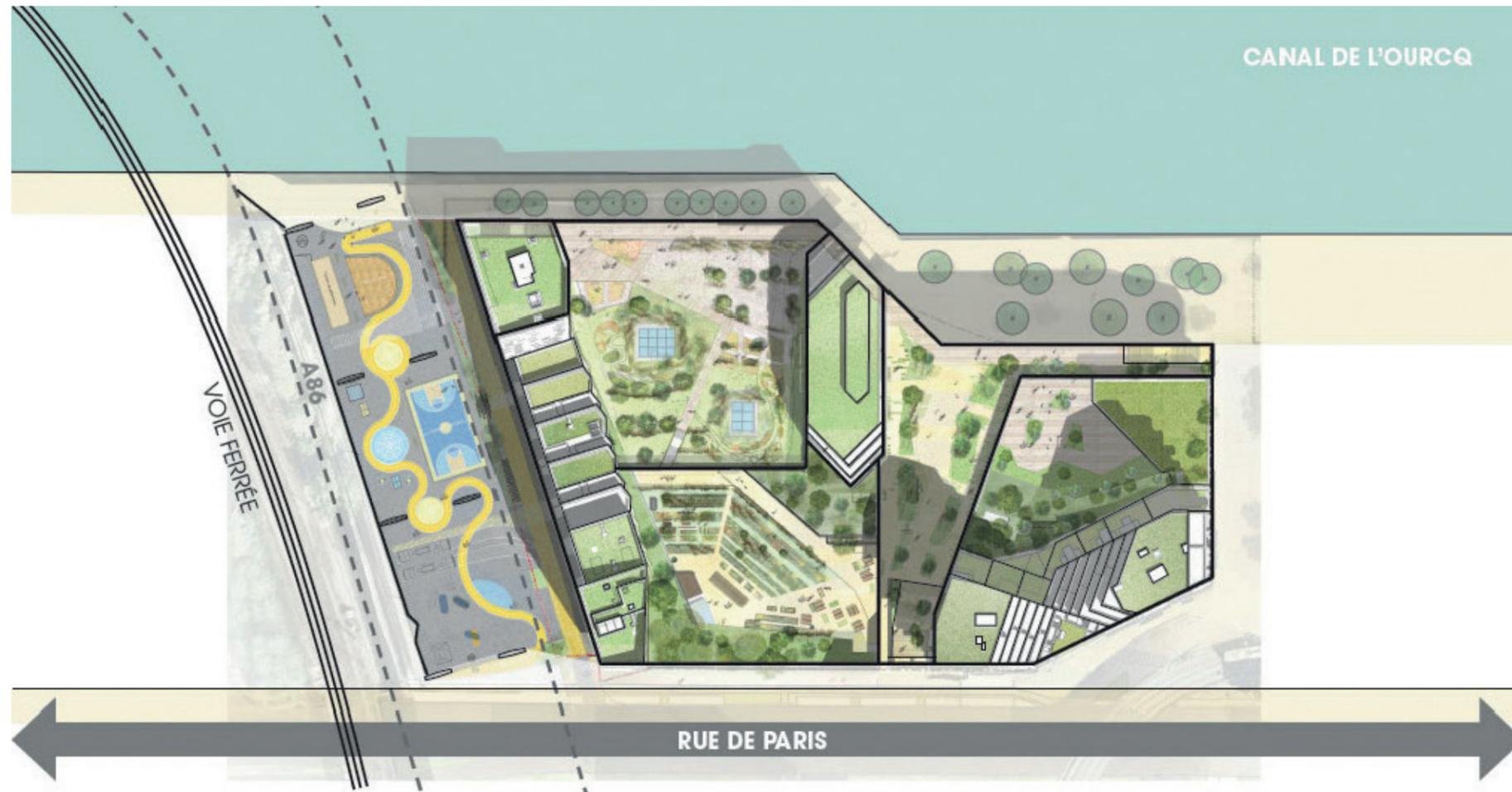
Projet de la partie est de la ZAC QDPO: Bassins de l'Ourcq
Nodi, Urban Act, 2019

Programmation:

La complexité du programme a notamment dû faire face à l'implantation de plusieurs piscines et du magasin Décathlon restitué sur place. La future Gare du Grand Paris express se trouvant à proximité immédiate de ce lot de la ZAC QDPO, a notamment contribué à mener la valse des programmes dans ce secteur. C'est pourquoi le socle de ce bâtiment est si haut. Le projet compense cette emprise qui contraint les largeurs de promenade en bordure du Canal de l'Ourcq par un rooftop végétalisé

et accessible au public. Le cumul des toitures végétalisées de ce projet atteint quasiment 6 500 m².

L'un des futurs bassins accueillera l'entraînement des athlètes de water-polo durant les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, un hôtel, des logements, un nouveau magasin Décathlon et des espaces de coworking.



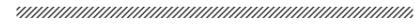
Plan masse des Bassins de l'Ourcq, Nodi et Urban Act, 2019
Le socle de ce lot comporte une piscine d'intérêt communautaire renforçant à la fois la vocation sportive du canal, marquant l'inscription du territoire dans un projet d'intérêt métropolitain (les JOP 2024) tout en répondant à un besoin local (scolaires et sportifs)



État actuel des sous-faces de l'autoroute A86 vues depuis la rive nord du Canal en haut et à travers les clôtures de la rive sud en bas

CENTRALITÉ DU PONT DE BONDY

Séquence 6: Pont de Bondy



Périmètre opérationnel de l'étude de pôle: hypothèse début 2020

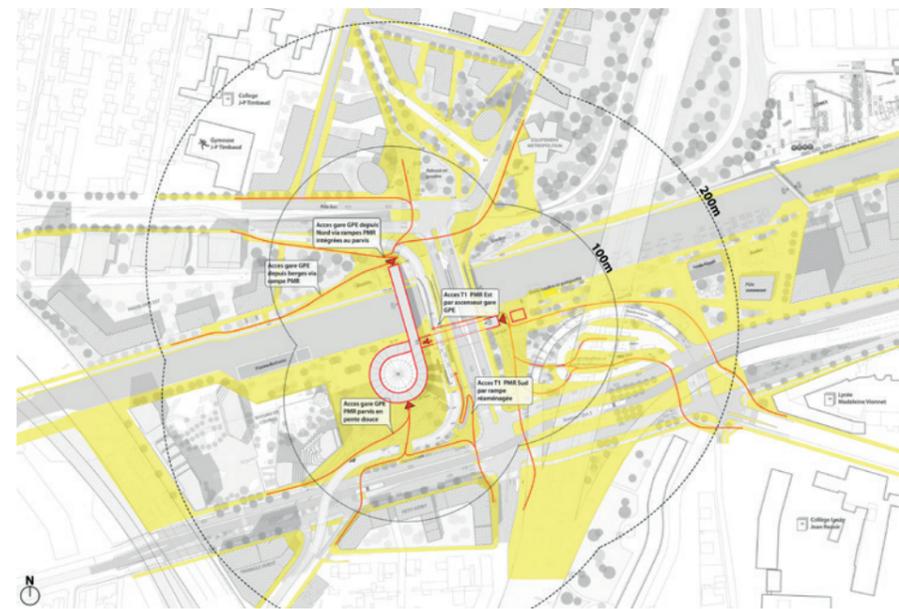


Schéma d'accès au pôle: piétons et PMR



Perspective de l'état projeté de la gare vue depuis les berges sud du canal



La gare dans son environnement

Étude urbaine en cours: Pôle du Pont de Bondy.

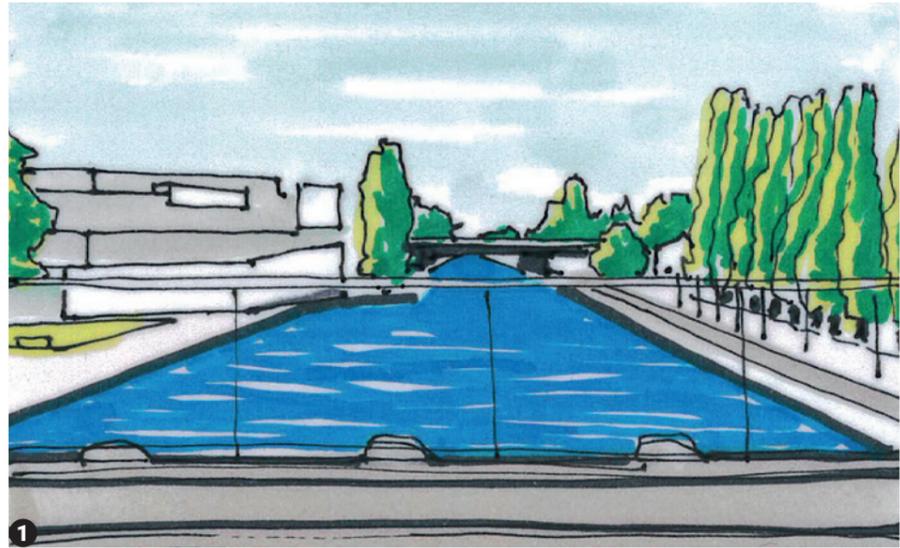
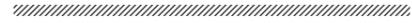
Le projet de l'arc culturel de la Plaine de l'Ourcq consiste à jalonner d'équipements culturels le long du canal. La future centralité du Pont de Bondy doit devenir un emblème de cette politique publique en programmant un équipement culturel d'envergure (fonciers prévus pour des équipements potentiels place Saint-Just et en entrée d'Avenue Gallieni à Bondy). Rédaction en cours et à achever avant la fin du mandat d'un cahier des charges pour une étude sur l'économie culturelle de la Plaine de l'Ourcq à Est Ensemble.

Remarques du Laboratoire :

- Considérant que le Préfet de Région a tenu une conférence de presse sur les RDC actifs début 2020, il y aurait un intérêt de flécher le dossier Pont de Bondy pour une telle étude.
- Bien calibrer la largeur des berges, car les flux seront croissants sur ce secteur.
- Mener un travail spécifique sur l'éclairage du pôle, notamment du passage sous le pont au niveau de la branche de Bondy.
- Penser un éclairage à hauteur de piéton, pas seulement au niveau des viaducs des autoroutes (cf. les 3 mâts d'éclairage de la DIRIF sur le secteur).
- Valoriser les sous-faces de l'autoroute A3 en en faisant une « Toile des talents de la Seine-Saint-Denis » comme le dit la municipalité de Bondy.
- Favoriser la connexion des réservoirs de biodiversité entre Bobigny et Bondy, il conviendra de prévoir une espace vert conséquent en rive nord du canal. La trame verte constituée du Parc départemental de la Bergère et du corridor végétalisé de l'A3 sera ainsi renforcée.
- Animer les sous-faces de l'autoroute A86 au droit de la façade donnant sur la future piscine olympique. Les voies ferrées en talus à ce niveau, contraignent les volontés d'élargissement du chemin de halage. La proposition d'élargissement de l'espace public disponible pour de nouveaux usages se fait donc sous le tablier de l'A86.

GÉRER LES USAGES ENTRE LA LARGEUR DÉDIÉE AUX CIRCULATIONS PIÉTONNES/CYCLABLES ET LES PINCEMENTS DE LARGEUR DUS AUX OUVRAGES D'ART

Séquence 6: Pont de Bondy



1 Vues 1 et 2: depuis le pont du T1 en regardant vers l'ouest



2

Dans le secteur de la future Gare du Grand Paris Express et au droit des futurs « Bassins de l'Ourcq »

- En rive nord du Canal de l'Ourcq, la piste cyclable permet d'accéder à une petite surlargeur végétalisée.
- En rive sud, les piétons empruntent le chemin de halage étroit qui jouxte un large dessous de viaduc de l'autoroute A86.

À la jonction entre les berges aux abords du bâtiment de l'enseigne Décathlon, la future Gare du Grand Paris express et le parc longeant les berges du Canal et la bretelle d'insertion de l'autoroute A3.

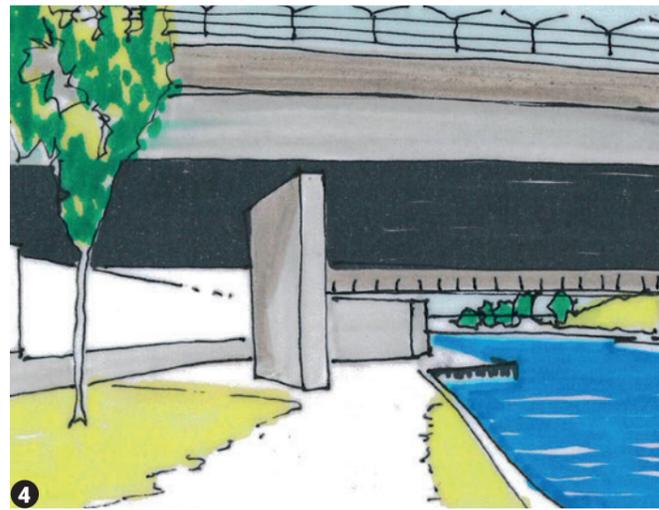
En rive sud du Canal de l'Ourcq, une succession de surlargeurs et de cheminements piétons étroits s'alterne. Avant et après le viaduc de l'autoroute A3, les cheminements piétons sont régulièrement jalonnés d'espaces verts. A l'exception des ponts, l'ouverture sur le ciel est généreuse.

Remarque du Laboratoire :
Poursuivre les démarches artistiques et de mise en lumière déjà engagées et favoriser les usages événementiels en dessous des ouvrages.

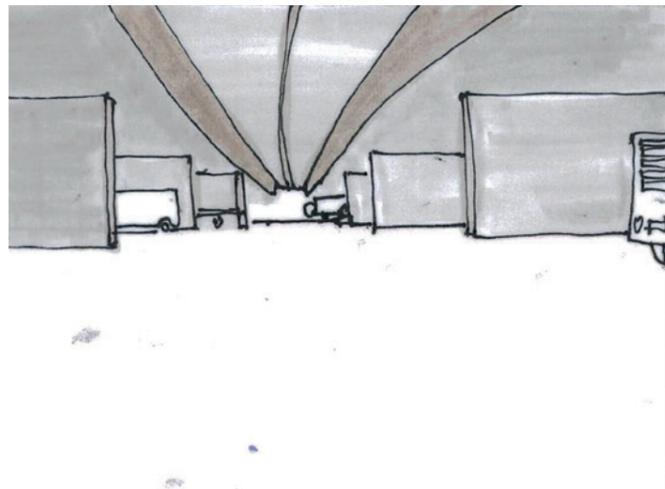
L'étude urbaine en cours l'a déjà intégré comme le présente le document ci-avant.



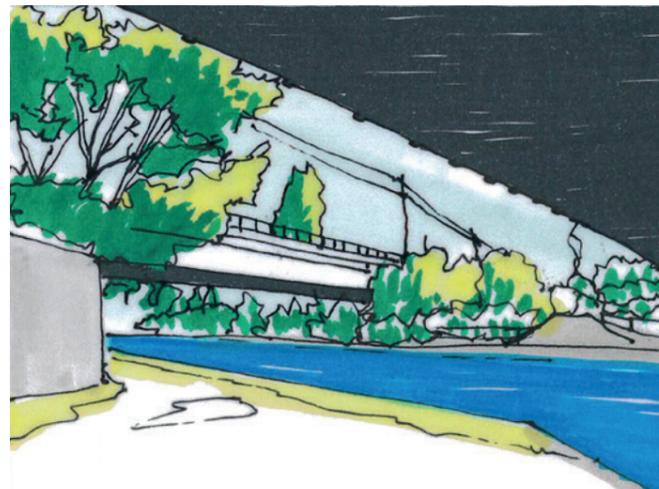
3 Vue 3: depuis la rive sud à côté de Décathlon en regardant vers le nord-est



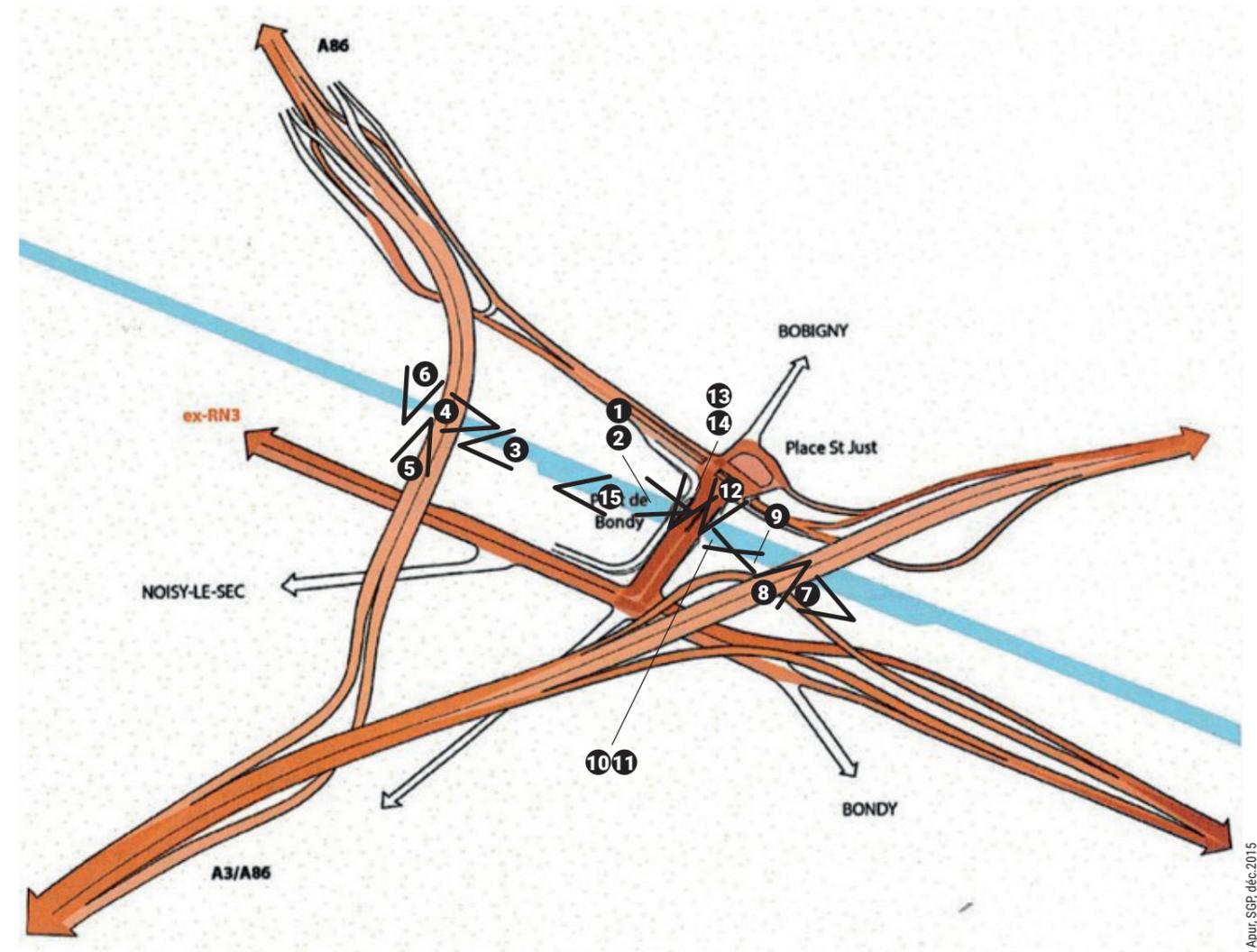
4 Vue 4: rive sud côté Décathlon en regardant vers l'ouest sous la A86



5 Vue 5: rive sud en regardant vers l'ex-RN3 sous la A86



6 Vue 6: depuis la rive sud (sous A86, niv. Décathlon) en regardant vers le pont ferroviaire



GÉRER LES USAGES ENTRE LA LARGEUR DÉDIÉE AUX CIRCULATIONS PIÉTONNES/CYCLABLES ET LES PINCEMENTS DE LARGEUR DUS AUX OUVRAGES D'ART

Séquence 6: Pont de Bondy



7

Vues 7 à 9: le pont de l'autoroute A3 depuis la berge sud et respectivement observé vers l'ouest, vers le sud (sa sous-face) puis vers l'est



8

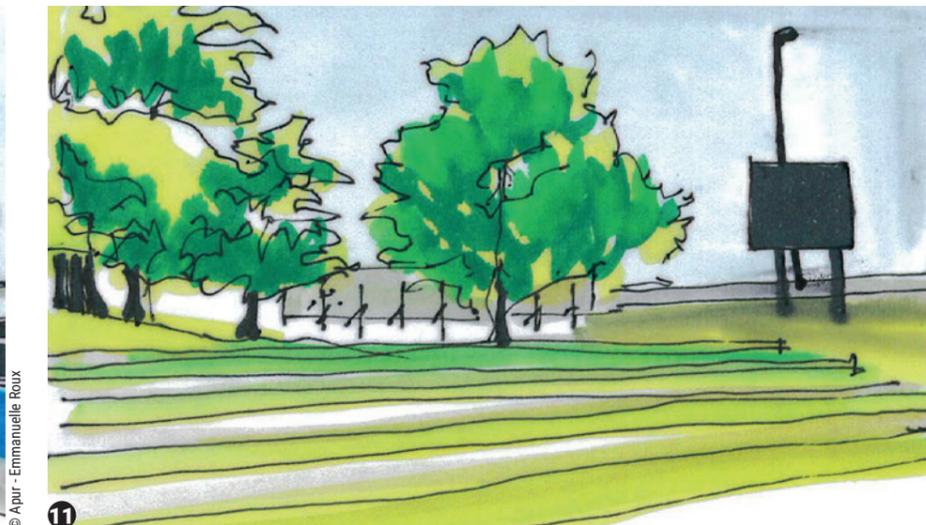


9

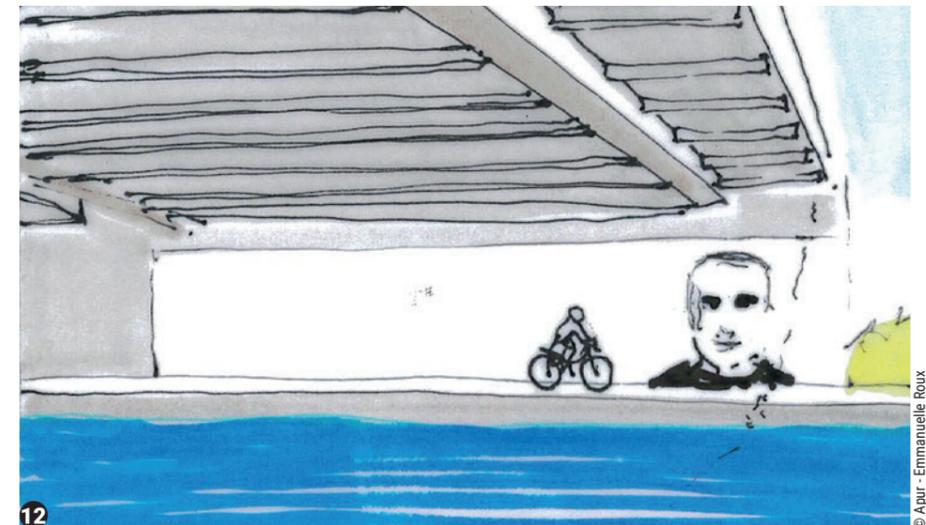


10

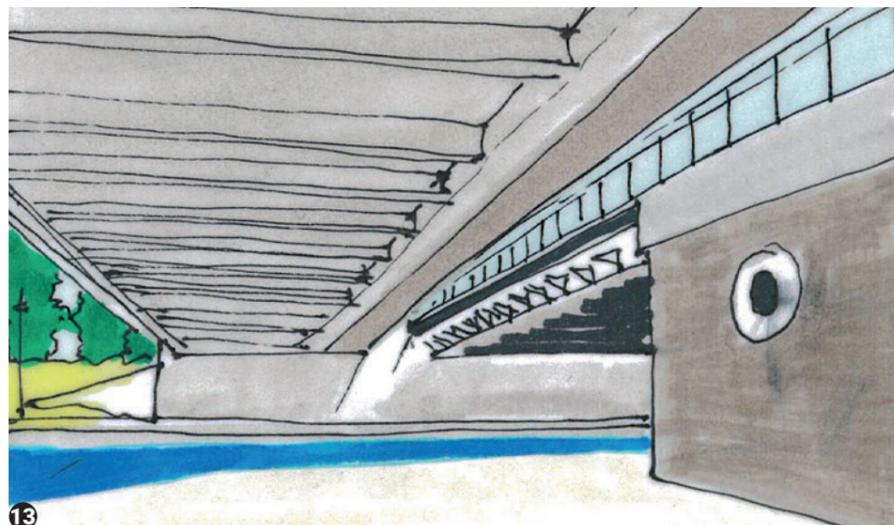
Vues 10 à 12: le pont de Bondy depuis la berge sud et respectivement observé vers l'ouest, vers le sud-ouest (talus de départ végétalisé) puis vers le nord (sa sous-face)



11



12

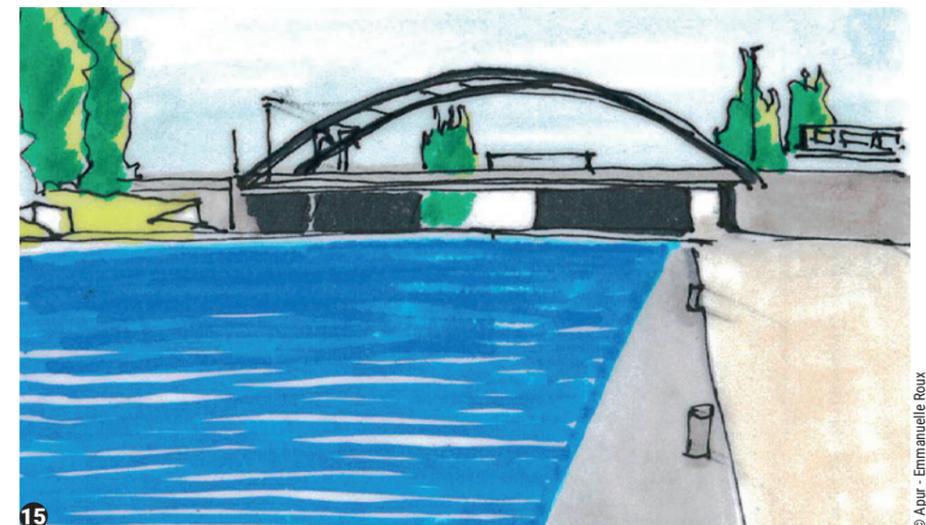


13

Vues 13 à 15: le pont rail du tramway T1 depuis la berge sud et respectivement observé vers le nord (sa sous-face), vers le nord-est (talus de départ végétalisé) puis vers l'est



14



15

PHOTOS

Séquence 6: Pont de Bondy



© Apur - Emmanuelle Roux

Rive sud, vue vers la passerelle Romy Schneider



© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers l'ouest depuis la rive sud



© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers la rive nord depuis la future station du Grand Paris Express



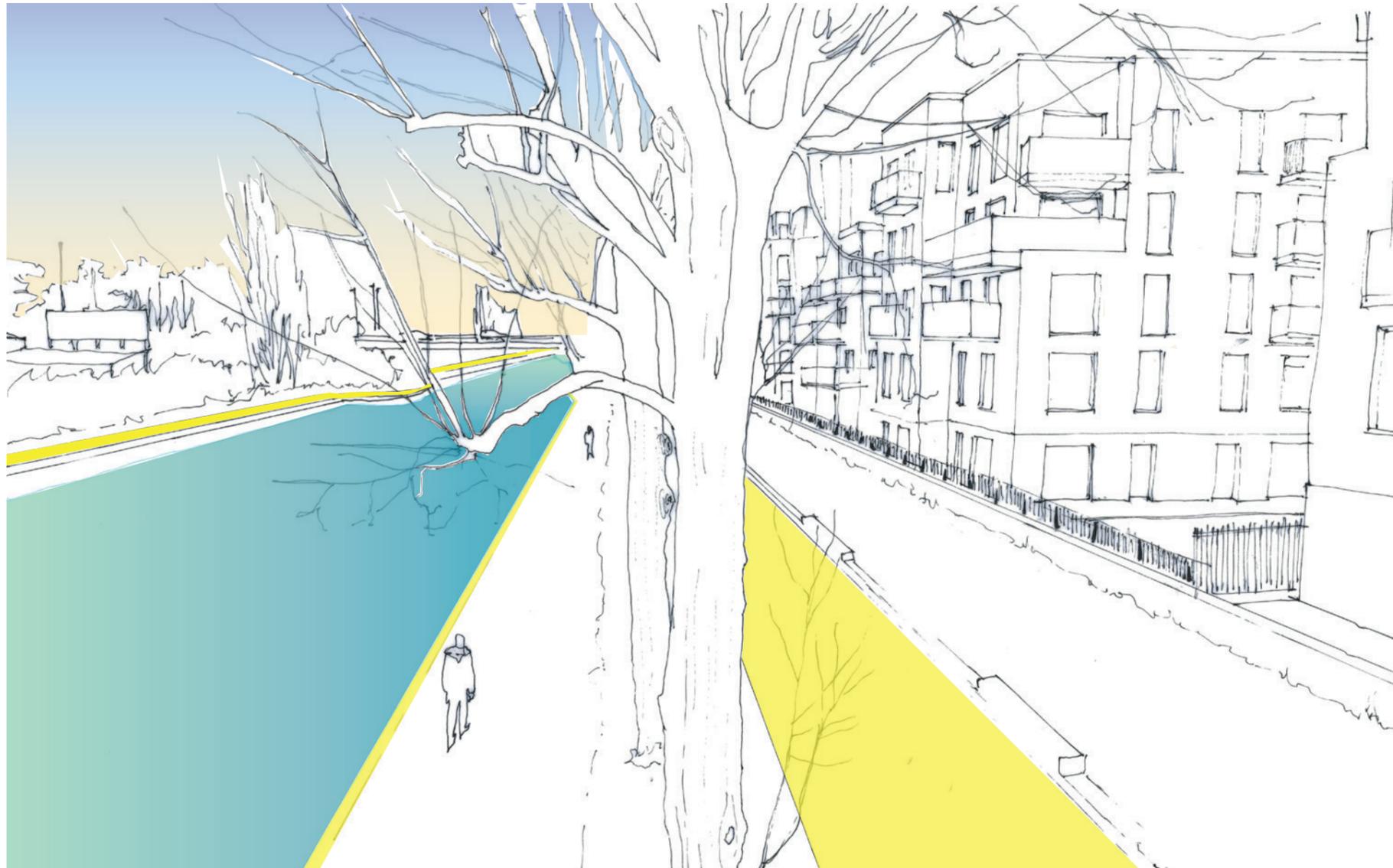
© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers l'entreprise qui se trouve actuellement en lieu et place de la future gare du Grand Paris Express



© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers l'accès aux berges sud du Canal



PK 7,35 séquence 6 : requalification et élargissement des berges à l'occasion de la construction du secteur Pont de Bondy (en jaune le sol imperméable)



© Apur - Emmanuelle Roux

Vue vers Pont de Bondy depuis les berges sud



© Apur - Emmanuelle Roux

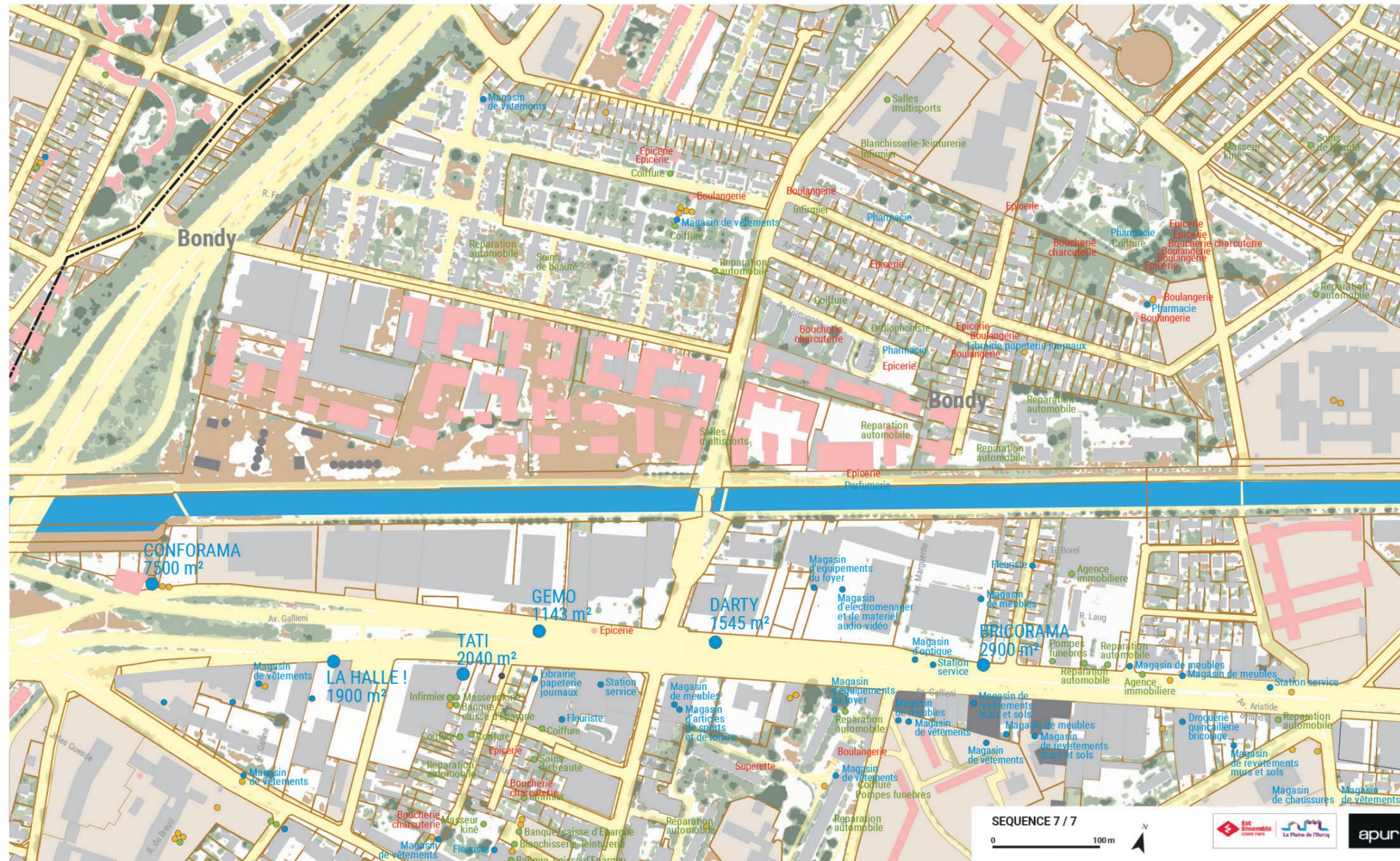
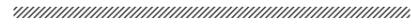
Vue vers la rive

7. Séquence 7 : PK 8,1 à 9,4 Avenue Gallieni/Canal



ÉTAT ACTUEL

Séquence 7 : Avenue Gallieni/Canal



Domaine du Canal

- Canal de l'Ourcq
- Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
- Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
- Connexion vers les berges du Canal, existante
- Connexion vers les berges du Canal, à venir

Espace bâti ou non bâti

- Bâtiment projeté (PC validé)
- Bâtiment existant
- Bâtiment livré
- Bâtiment existant
- Espace vert public
- Parcelle d'équipement

Rez-de-chaussée actif

Type de commerce existant

- Alimentaire
- Non alimentaire
- Service commercial
- Café, restaurant
- Hôtel

Type d'occupation en projet

- Commerce ou activités déjà fléchées
- Lieux événementiels (été du canal ...)

2 juin 2020
Sources : BPE (INSEE) - 2017, APUR - 2017
BD1000 de l'APUR de 2019 (commerces > 1 000 m²)

SEQUENCE 7 / 7

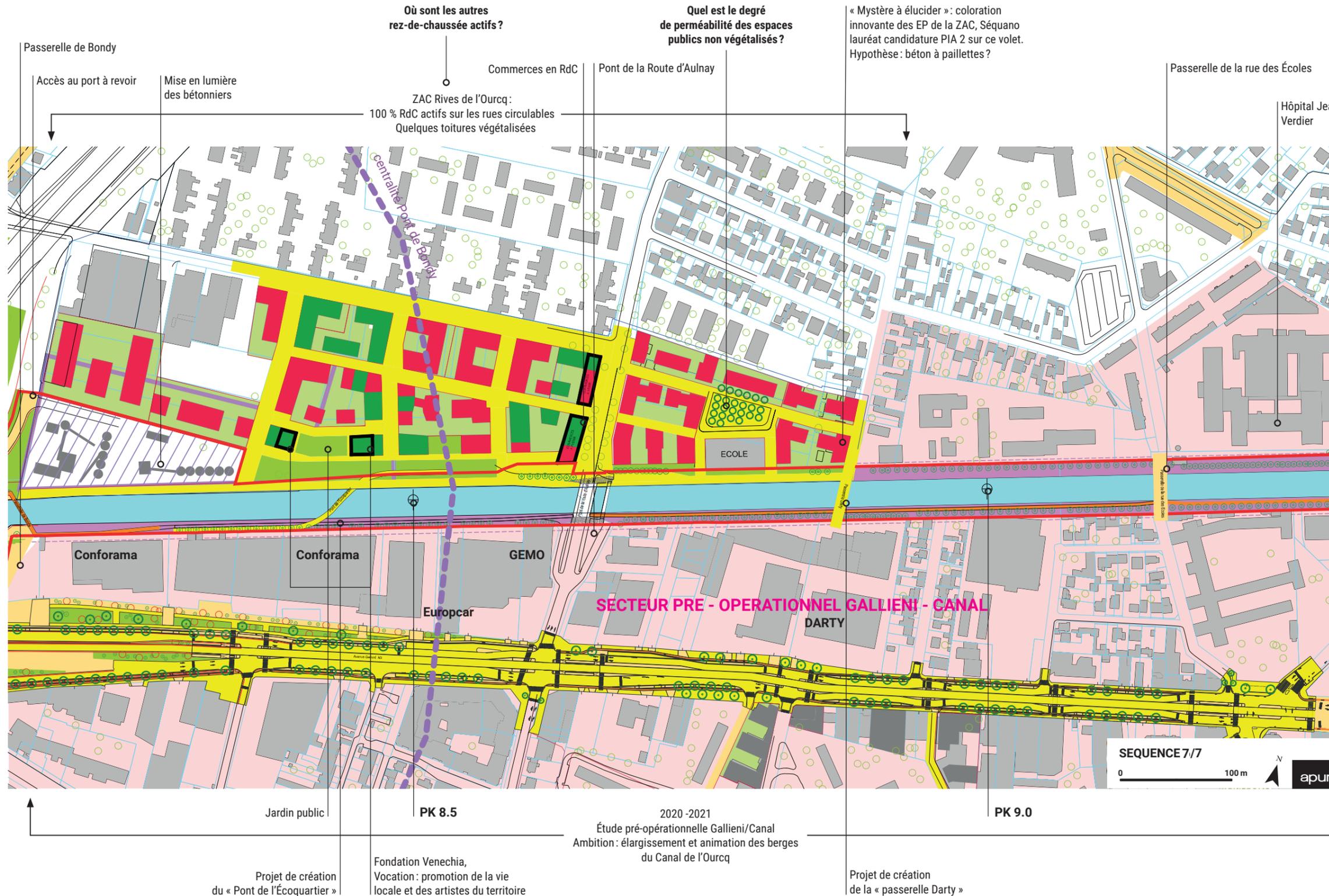
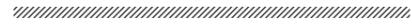
0 100m

Est Ensemble Grand Paris | La Plaine de l'Ourcq | apur

ASE et ERO

RETOURS D'ATELIER

Séquence 7: Avenue Gallieni/Canal



PK 7,7 à 9,0

- Sur l'ensemble de la séquence :
- les ponts et passerelles seront espacés d'environ 500 m ;
 - l'aménagement des berges sera élargi et aménagé au profit des promeneurs comme des cyclistes ;
 - des jardins publics ou des surlargeurs végétales sont déjà ou devront être programmés.

Remarque du Laboratoire :
 Sur l'ensemble de la séquence hors ZAC, en rives nord et sud : prévoir dès que possible l'élargissement des berges dans le règlement du PLUI notamment avec la création d'emplacements réservés.

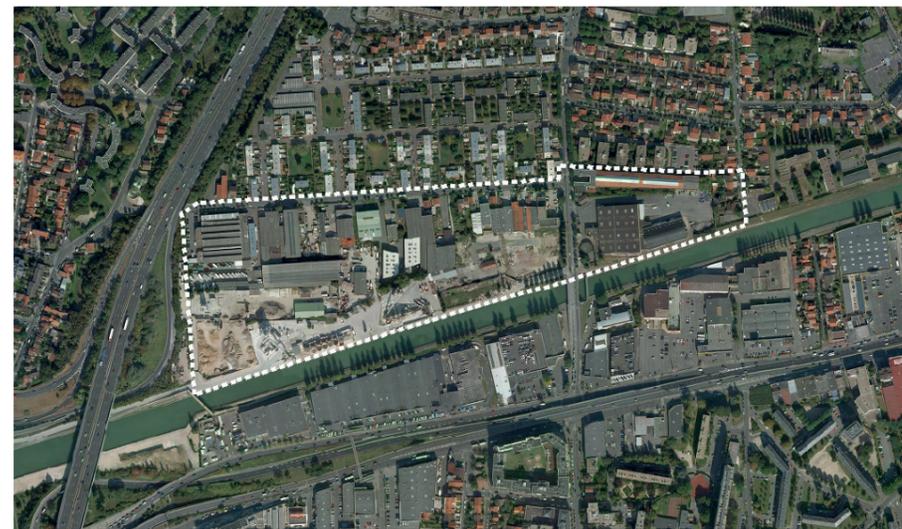
RECOLLEMENT DES PROJETS À VENIR

- Domaine du Canal**
- Canal de l'Ourcq
 - Port fluvial
 - Talus ou pilier d'autoroute
 - Point kilométrique : point zéro à Stalingrad
 - Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq
- Secteur/centralité à l'étude**
- Espace public en réflexion
 - Raymond Queneau, Gare de la Folie, Pont de Bondy
 - Gallieni - Canal
- Espace bâti**
- Bâtiment existant
 - Bâtiment récemment livré
 - Bâtiment en projet
 - Toiture végétalisée projetée
 - Toiture végétalisée existante
 - Rez-de-chaussée animé en projet
- Espace non bâti**
- Arbre existant
 - Arbre en projet
 - Espace public minéral créé
 - Espace public requalifié
 - Espace public végétalisé
 - Espace privé minéral
 - Espace privé végétalisé

14 mai 2020
 Source : travail en atelier, début 2020

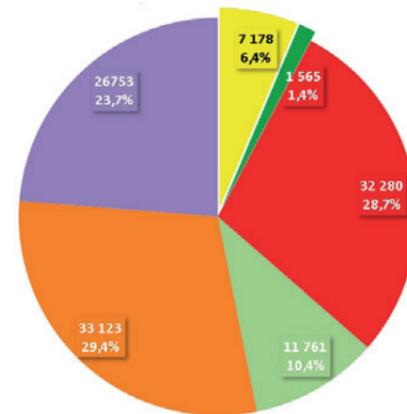
AVENUE GALLIENI/CANAL, ZAC LES RIVES DE L'OURCQ

Séquence 7

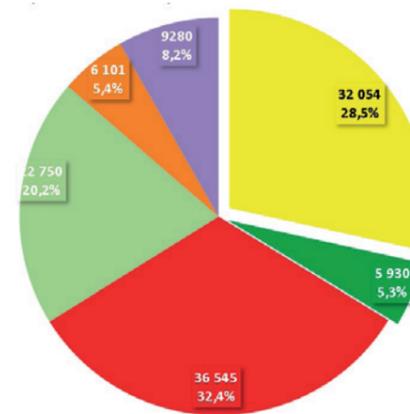


État initial en 2008

EMPRISES AU SOL EN 2008 (EN M²)



EMPRISES AU SOL FINALES APRÈS LIVRAISON (EN M²)



ÉVOLUTION AVANT (2008)/APRÈS (LIVRAISON)

Espace public minéral	+ 346,6%
Espace public végétal	+ 278,9%
Espace bâti projeté	+ 13,2%
Espace bâti récemment livré	+ 13,2%
Espace privé végétal	+ 93,4%
Espace privé minéral	- 81,6 %
Espace portuaire	- 65,3 %



État en novembre 2019

Domaine du Canal	Espace bâti	Espace non bâti
Canal de l'Ourcq	Bâtiment existant	Arbre existant
Port fluvial	Bâtiment récemment livré	Arbre en projet
Talus ou pilier d'autoroute	Bâtiment en projet	Espace public minéral créé
Point kilométrique : point zéro à Stalingrad	Toiture végétalisée projetée	Espace public requalifié
Domaine public fluvial du Canal de l'Ourcq	Toiture végétalisée existante	Espace public végétalisé
	Rez-de-chaussée animé en projet	Espace privé minéral
		Espace privé végétalisé

Secteur à l'étude
Espace public en réflexion

14 mai 2020
Source : travail en atelier, début 2020



Constructions des bétonniers réorganisées en 2018 : zone portuaire d'emprise réduite



Désimpermeabilisation d'une partie du domaine public fluvial non accessible au public



Vue depuis le quai sud qui longe les grands entrepôts de l'avenue Gallieni : profil du chemin de halage très étroit



Logements en cours de constructions, janv. 2020

Périmètre de l'opération	112660 m²
État d'avancement	En cours

État	Initial	Réalisé	Engagé
Emprise au sol de l'opération (m²)	112660		
Logements (dont sociaux) (m²)	80 400 (23 400)		
Bureaux (m²)	-		
Équipements (m²)	-		
Activités (m²)	15 000		
Commerces (m²)	2 000		
Hôtels (m²)	-		
Espaces verts publics (m²)	21 750		
Surface totale (m²)	97 400		
Nombre total de logements	1 300		
Nombre total de logements sociaux	390		
Maîtrise d'ouvrage	Sequano		
Architecte concepteur (MOE)	Antea/Buro/S'PACE Environnement/Techni'Cité		
Année prévue ou réelle d'achèvement	2029		
Date de mise à jour des données	06/03/2020		
Source des documents	Commune/Collectivité locale		

En 2008, 7,8 % des 11,2 ha de l'emprise de la ZAC des Rives de l'Ourcq, à Bondy.

À terme cette proportion atteindra 33,7 %, soit +25,9 %.

Les espaces portuaires diminuent de 65,3 %.

6 306 m² de toitures végétalisées seront créés.

En bordure du Canal de l'Ourcq, une partie des lots de cette ZAC ont déjà été livrés mais la majorité reste à venir.

La première étape de ces transformations a consisté à condenser l'activité des bétonniers pour laisser place à de nouveaux logements, un équipement et des espaces publics à même d'accueillir de nouveaux usages.

À terme, la nature des sols des berges requalifiées en rive du Canal sera majoritairement perméable avec une part belle donnée à la végétation.

Remarques du Laboratoire :

- À l'avenir la porosité des sols avec ou sans végétalisation devra être recherchée. La place de l'école qui présente un patrimoine arboré dense pourra notamment avoir un sol poreux et résistant au piétinement.
- Mettre en place un dispositif cohérent d'aménagement de l'espace public et notamment pour l'éclairage.



Avancement de la ZAC des Rives de l'Ourcq, janv. 2020

PHOTOS

Séquence 7 : Avenue Gallieni/Canal



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019



La ZAC des Rives de l'Ourcq et au-delà

En rive nord du Canal de l'Ourcq, la requalification des berges du Canal sera traitée par la ZAC. Tandis qu'en rive sud, les vélos et les piétons partagent le chemin de halage dédié à la piste sur la quasi - totalité de sa largeur.

Remarque du Laboratoire :
À terme, la rive sud devra élargir cet espace dédié aux circulations douces.

En rive nord, dans la ZAC des Rives de l'Ourcq : les vélos et les piétons partagent le chemin de halage dédié à la piste jusqu'à la passerelle de Bondy. Au-delà la requalification des berges au profit de plus de végétalisation reste à venir, nov. 2019

En rive nord, Pont de la Route d'Aulnay, vu vers l'ouest
Vue vers les peupliers en rive sud et un sol engazonné en rive nord



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019



© Est Ensemble - DR



© Apur - David Bourreau, 2016



© Apur - David Bourreau, 2016



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019

En rive nord, dans le secteur pré-opérationnel Gallieni - Canal, à l'est du Pont de la route d'Aulnay : les vues vers la rive nord montrent comment les tissus urbains sont plus distendus le long du Canal lorsqu'il passe de grand au petit gabarit.



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019



© Est Ensemble - DR



© Apur - Emmanuelle Roux, nov. 2019



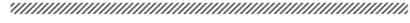
© Est Ensemble - DR

Sous le viaduc de l'autoroute A3 : en colonne de gauche, les vues vers l'est et vers le sud montrent comment l'infrastructure séquence les parcours le long du Canal. Une récente opération artistique impliquant les habitants du quartier a laissé quelques œuvres qui marquent un signal et égagent ces grands ouvrages de bétons. Cette intervention temporaire invite un collectif de grapeurs à faire vivre le pont à intervalles réguliers en lui donnant une nouvelle image tous les 6 mois (cf. colonne de droite).

En rive sud, dans le secteur pré-opérationnel Gallieni - Canal, entre les Ponts de Bondy et de la route d'Aulnay : les vélos et les piétons partagent le chemin de halage dédié à la piste sur la quasi - totalité de sa largeur, au profit d'une bande végétalisée qui longe l'arrière des grands entrepôts de l'ex-RN3.

ESPACES PUBLICS DE LA ZAC DES RIVES DE L'OURCQ

Séquence 7: Avenue Gallieni/Canal



Vue aérienne d'ensemble

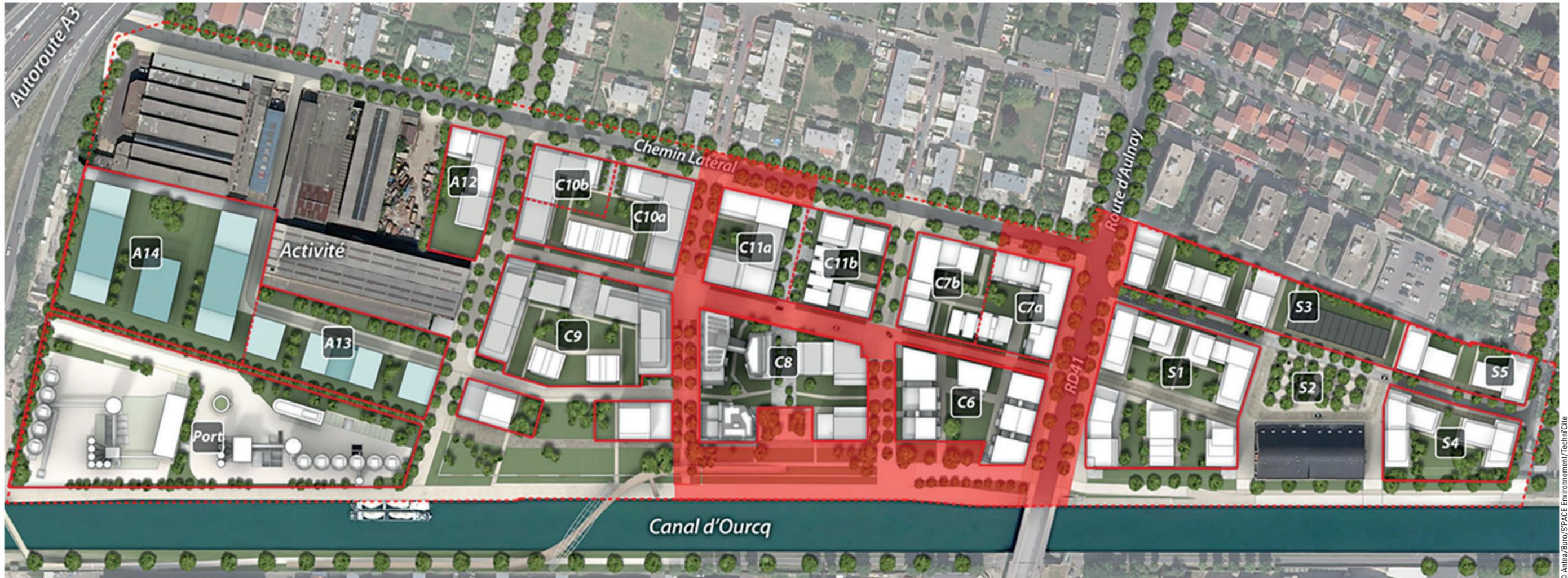


Perspective vue du Jardin des Rives

ZAC des Rives de l'Ourcq

Maîtrise d'œuvre: ANTEA/BURO/S'PACE ENVIRONNEMENT/TECHNI'CITE

La première étape des transformations de cette ZAC a consisté à condenser l'activité des bétonniers. L'emprise ainsi dégagée laissera ainsi place à de nouveaux logements, un équipement et des espaces publics à même d'accueillir de nouveaux usages.



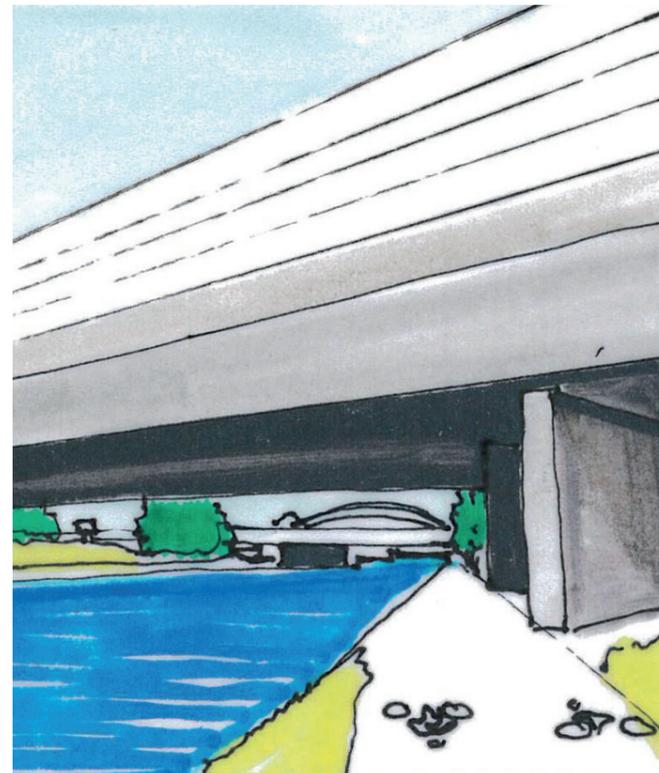
LIMITER LES PINCEMENTS DE LA LARGEUR DÉDIÉE AUX CIRCULATIONS PIÉTONNES ET CYCLABLES, AUX SEULS ABORDS DES OUVRAGES D'ART

Séquence 7 : Avenue Gallieni/Canal



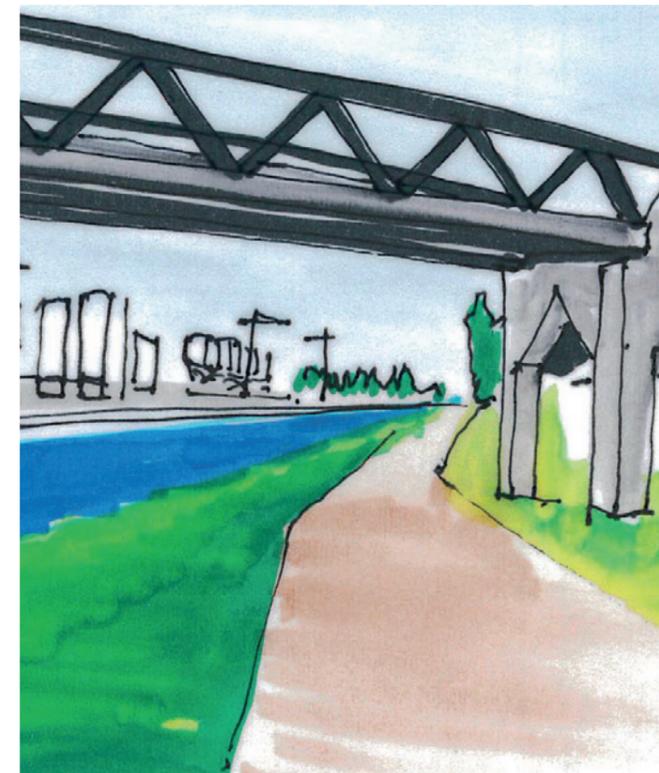
Rive nord au niveau du Pont de Bondy

© Apur - Emmanuelle Roux



Rive nord au niveau du Pont de l'autoroute A3

© Apur - Emmanuelle Roux



Rive sud au niveau de la Passerelle de Bondy

© Apur - Emmanuelle Roux

À la jonction entre la future Gare du Grand Paris express et la ZAC des Rives de l'Ourcq.

À l'est du viaduc de l'autoroute A3 et à l'ouest de la ZAC des Rives de l'Ourcq, la piste cyclable traverse le Canal. Passant ainsi en rive sud, les vélos et les piétons partagent le chemin de halage dédié à la piste sur la quasi-totalité de sa largeur.

Remarques du Laboratoire :

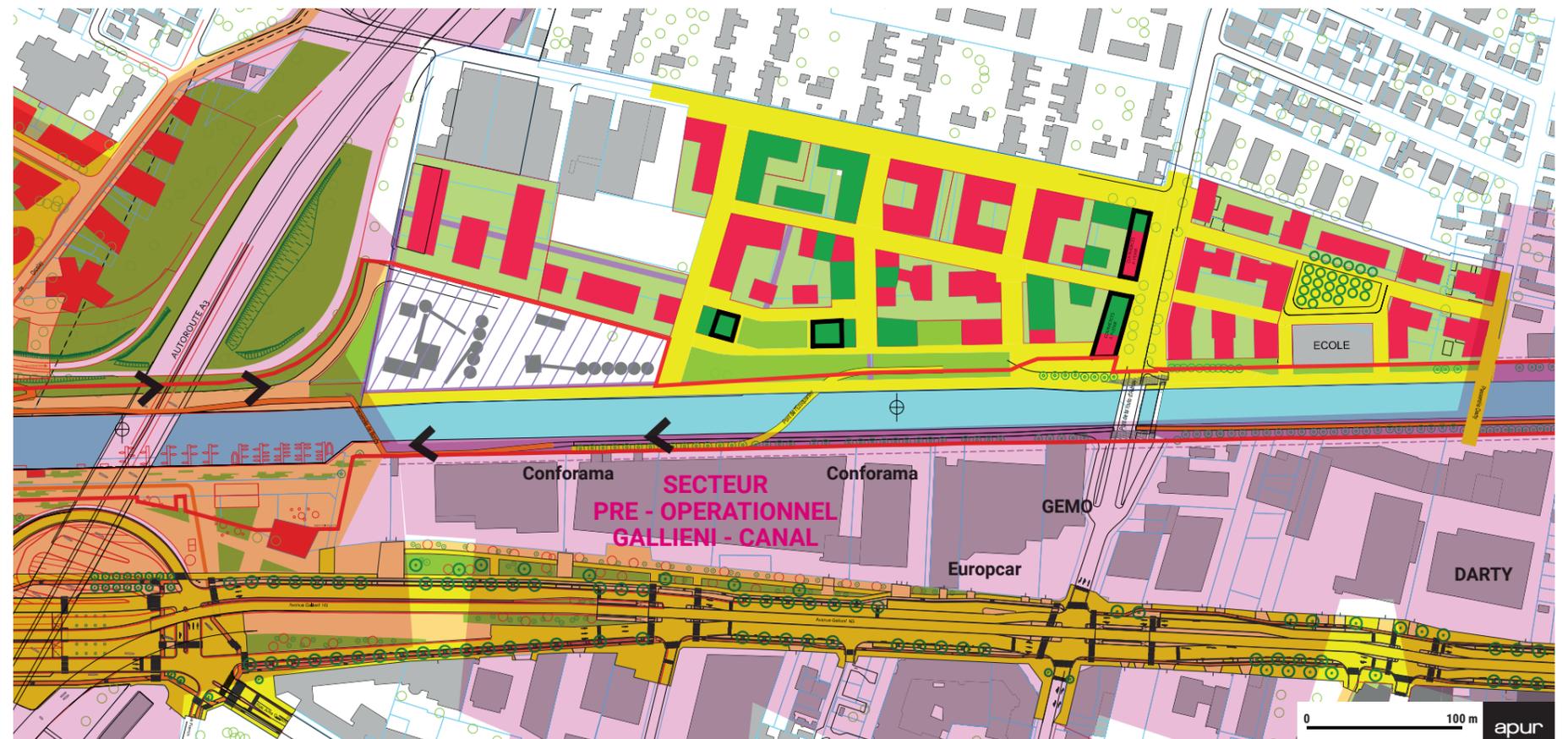
À terme la rive sud devra élargir cet espace dédié aux circulations douces et disposer d'animations tournées vers le Canal de l'Ourcq. C'est la principale ambition du secteur pré-opérationnel Gallieni-Canal (2020-2021).

- Définir une vision stratégique sur l'occupation des RDC.
- Créer de nouveaux liens entre le canal et l'ex-RN3 pour la sortir de son statut quasi exclusivement routier.



Rive sud au débouché de la Passerelle de Bondy : l'aménagement des berges à venir dans le secteur pré-opérationnel Gallieni - Canal (2020-2021) va élargir l'espace accessible vers le sud

© Apur - Emmanuelle Roux



Laboratoire de la Plaine de l'Ourcq

REQUALIFICATION DES BERGES DU CANAL : REVÉGÉTALISATION ET ANIMATION

Ce recueil rassemble des illustrations des espaces publics en rive du Canal de l'Ourcq depuis le point kilométrique (PK) 2,1 jusqu'au PK 9,1. Ainsi représenté, le domaine du Canal présente des lieux où des usages existent déjà et d'autres à fort potentiel. L'espace public des berges joue un rôle attractif à plusieurs échelles : locales ou métropolitaines.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris.

Ses partenaires sont :

